

RÉPERTOIRE D'ACTIVITÉS

www.ndip.org

AUTOMNE 2011

Activités sportives

Arts et culture

Communautaire

Formation et ressourcement

Nature et plein air

Socio-communautaire



INSCRIPTION ACTIVITÉS
7 et 8 septembre
19 h à 20 h 30



Notre-Dame-
de-l'Île-Perrot



TABLE DES MATIÈRES

Ressources	p.3
Renseignements généraux	p.4
Bibliothèque Marie-Uguay	p.5

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Aikibudo / Kobudo	p.11
Association de basketball de l'Île Perrot	p.7
Association de hockey Île-Perrot	p.13
Association régionale de Ringuette 4 Cités	p.6
Club de badminton NDIP	p.6
Club de gymnastique Gymini	p.8
Club nautique NDIP	p.18
Club de patinage artistique régional de V-D	p.11
Club de patinage de vitesse des 3 Lacs	p.10
Club de tennis NDIP	p.12
Club de triathlon Tri-O-Lacs de VS	p.8
Écoles de Tae Kwon Do Pierre Pleau	p.13
Les Archers Perrotdamois	p.9
Les Gymnastes de l'Île	p.9
Les Skieurs de l'Île	p.10
Mise en forme	p.7
Piscine intérieure de la Cité des Jeunes	p.16
Piscine intérieure du Collège John Abbott	p.14
Skate parc	p.13
Zumba – danse latine	p.7

ARTS ET CULTURE

Appel de candidature en art visuel	p.29
Baladi	p.26
Baladodiffusion	p.28
Ballet classique et jazz	p.27
Bricolage de Noël	p.23
Cercle culturel NDIP	p.20
Club de lecture pour adultes	p.20
Concert	p.24
Cours de danse - Joycidence	p.26
Cours de danse en ligne	p.26
Dimanches animés	p.24
Exposition dans le cabinet de curiosités	p.21
Exposition en art visuel	p.29
Fabrique Sainte-Jeanne-de-Chantal	p.28
Friperie de costumes	p.22
Heure du conte	p.20
Journée d'activités d'Halloween	p.22
Journées de la culture	p.19
La Boîte aux trésors	p.23
Orchestre à Vents du Suroît	p.25
Sculpture d'argile	p.28
Société d'histoire et de généalogie de l'île Perrot	p.28
Théâtre	p.27

COMMUNAUTAIRE

Anime ton parc	p.30
Association des Citoyens perrotdamois	p.34
Bingo La Presqu'île	p.32
Camp de jour NDIP	p.30
Centre Notre-Dame-de-Fatima	p.33
Club de l'Âge d'Or Sainte-Jeanne-de-Chantal	p.33
Club optimiste de l'île Perrot	p.34
Comité d'Action des Citoyens en Sécurité Publique	p.32
Danse des Ados	p.30
Escadron 867 – Cadets de l'air	p.32
G.R.A.V.E.S. – Repas partagés	p.34
Guides du Canada	p.31
Jeux de table à la bibliothèque	p.30
Pré-maternelle « vire-vent »	p.32
Scouts de Notre-Dame	p.31
Vendredis ados	p.30

FORMATION ET RESSOURCEMENT

Comquat – services éducatifs aux adultes	p.39
Cours de réanimation cardio-respiratoire	p.38
Escadrille des Trois-Lacs	p.38
Méditation, relaxation et réduction du stress	p.37
Pilates au sol et cardio-pilates	p.38
Services éducatifs aux adultes	p.39
Vinyasa pour adultes	p.36
Yoga pour adultes et enfants	p.37

NATURE ET PLEIN AIR

Club ornithologique de Vaudreuil-Soulanges	p.35
S.H.E.I.P.	p.35

SOCIO-COMMUNAUTAIRE

Carrefour Jeunesse Emploi	p.43
Centre d'action bénévole l'Actuel	p.41
Centre de femmes La Moisson	p.43
Forum jeunesse Vallée du Haut St-Laurent	p.42
P.S. Jeunesse	p.41
Parrainage civique Vaudreuil-Soulanges	p.40
Tel-Aide	p.40
Transport soleil	p.42
Vision-travail	p.40
Welcome wagon	p.43



ARTS ET CULTURE

Cercle culturel NDIP
Ghislaine Duhaime, 514 425-0281

Choeur Vaudreuil-Soulanges et (V.-D.)
Serge Bail, 450 371-8736

Circuit des Artistes et Artisans
Lucille DeHondt, 514 453-1826

Club de philatélie (Pincourt)
André Rollin, 514 453-6998

Conseil des Arts et de la Culture
Vaudreuil-Soulanges
450 424-3036

Conseil montréalais de la culture et
des communications
1-877-651-0694
www.culturemonteregie.qc.ca

Fondation Sainte-Jeanne-de-Chantal
514 453-2125
www.fondationsjdc.org

Les Enchanteurs (ensemble vocal)
Robert Pilon, 450 455-3902

Musée régional de V.-D.
Daniel Bissonnette, 450 455-2092
www.mrvs.qc.ca

Orchestre à Vents du Suroît
www.ovs.ca

Société de développement
du Parc historique Pointe-du-Moulin
514 453-5936
www.pointedumoulin.com

Société d'histoire et de généalogie de
l'île Perrot
Lise Chartier, 514 453-5284

ACTIVITÉS SPORTIVES

Association de baseball La Presqu'île
www.baseballpresquile.org

Association de basketball de l'île Perrot
Eric Gaudreault, 514 453-1841
www.basketileperrot.ca

Association de hockey mineur
de l'île Perrot
www.hockeyile-perrot.com

Association de mototourisme
Vaudreuil-Soulanges
www.amtvs.org

Association de soccer NDIP
www.soccerndip.com

Association régionale de Ringuette
« 4-Cités » (V.-D.)
www.ringuette4cites.com

Balle mineure « Les Filles de l'Île »
Normand Cotoir, 514 453-0113

Club de badminton NDIP
Alain Lavoie, 514 453-2041

Club de cyclisme Le Suroît (V.-D.)
www.clubdecyclismelesuroit.com

Club Harfang des neiges
de Vaudreuil-Soulanges
www.harfangdesneiges.ca

Club de natation CAVIP (V.I.P.)
Hélène Gauthier, 450 456-3756

Club de pétanque « La Boule Joyeuse »
Christian Carle, 514 639-6319

Club de tennis NDIP
Sanro Zlobec, 514 345-0548 ext. 25
www.tennisndip.com

Club de volley-ball Les Citadins
Julie Durocher, 514 425-1188

Écoles de taekwondo Pierre Pleau
450 424-7235
www.pleautkd.ca

Football « Les Patriotes de l'Ouest »
Jim Mavrokefalos, 514 271-7404

Gymnastique Gymini (V.-D.)
450 455-3141
www.clubgymini.org

Les Archers perrotdamois
Réal Cyr, 450 424-4721
www.archersperrotdamois.com

Les Gymnastes de l'Île
Éva Rucka, 514 425-0803

Les Skieurs de l'Île
Pierre Levac, 514 453-8592

Ligue de balle amicale NDIP
Marc Saulnier, 514 695-1075

Patinage Artistique Régional (V.-D.)
Stéphane Chevrier, 514 453-9485

Piscine intérieure du Collège John-Abbott
514 457-6610 #5325

Piscine intérieure Vaudreuil-Dorion
450 455-5751

COMMUNAUTAIRE

Association des Citoyens perrotdamois
Diane Bertolino, 514 285-1658
www.acpndip.org

Club de l'Âge d'Or Sainte-Jeanne-
de-Chantal
François Robillard, 514 453-1519

Centre d'Action des Citoyens en
Sécurité Publique (C.A.C.S.P.)
cacsps.coordonnateur@hotmail.com

Escadron 867 - Cadets de l'air (V.-D.)
www.cadets.net/est/867aviation/

Scouts Canada de Notre-Dame
Nathalie Bourque, 514 425-6913
www.scoutsndip.com

Welcome Wagon (tradition d'accueil)
Sheryl Walker, 514 646-0583

Club Optimiste de l'île Perrot
Jean Lachapelle, 514 824-7223

Club Richelieu de l'île Perrot
Yvon Crevier, 450 424-0366

G.R.A.V.E.S.
Ginette Filion, 514 453-9420

FORMATION

Club Toastmasters « La voix du Suroît »
Pierre Fortier, 450 732-0507

Escadrille des Trois-Lacs
514 990-2061

NATURE ET PLEIN AIR

Base de plein air Des Cèdres
450 452-4736
www.basedepleinairdescedres.com

Centre Notre-Dame-de-Fatima
514 453-7600
www.centrendfatima.com

C.O.V.S. (club d'ornithologie V.-S.)
ornithovs@hotmail.com

Société de développement
du Parc historique Pointe-du-Moulin
514 453-5936
www.pointedumoulin.com

Société d'horticulture
environnementale de l'île Perrot
www.sheip.fsheq.org

SOCIO-COMMUNAUTAIRE

Centre d'Action Bénévole l'Actuel
(V.-D.)
Alain Chamberland, 450 455-3331

Centre d'Assistance et
d'Accompagnement
aux Plaintes de la Montégérie
1-800-263-0670

C.L.S.C. La Presqu'île (V.-D.)
450 455-6171

Comquat Alphabétisation
Lise Cayer, 514 453-3632

Parrainage Civique
de Vaudreuil-Soulanges
Pierre Samoisette, 450 455-8986

Tel-Aide (Valleyfield)
450 452-2727

Transport Soleil (V.-D.)
Natacha Castor, 450 424-0744

AUTRES

Bingo La Presqu'île
450 424-1616

Commission Scolaire des 3 Lacs
514 477-7000

C.P.E. « Les petits mousses »
Gabrielle Gagné, 514 453-6687

C.P.E. « L'Île aux trésors »
Martine Campbell, 514 425-0444

École de la Samare
514 425-2432

École La Perdriolle
514 453-1962

École Notre-Dame-de-la-Garde
514 453-2576

École secondaire de la Cité des Jeunes
514 477-7000

École secondaire du Chêne-Bleu
514 425-1166

Fabrique Sainte-Jeanne-de-Chantal
514 453-2125

Renseignements généraux

Adresse :	1300, boul. Don-Quichotte Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Qc, J7V 7P2
Téléphone :	514 453-4128, option 3
Télécopieur :	514 453-6647
Courriel :	loisirs@ndip.org
Site Web :	www.ndip.org

Heures d'ouverture des bureaux (dès le 6 septembre):
Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Directrice intérimaire :	Josiane Asselin	jasselin@ndip.org	# 7222
Responsable des plateaux et programmes :			#7225
Coordonnatrice :	Madeleine Lavoie-Robert	mlrobert@ndip.org	# 7221
Secrétaire :	Sophie Bertrand	programmes@ndip.org	#7235
Responsable de la bibliothèque :	Guylaine Lauzon	glauzon@ndip.org	514 453-0013
Préposées à la bibliothèque :	Carole C.-Chamberland et Danielle Pepin		
Préposée au programme préscolaire :	Marie-Josée Blain		
Coordonnateur aux installations récréatives :	Jacques Lespérance		
Préposé à l'entretien des immeubles :	Marc Martin		
Préposée à l'ouverture des locaux :	Carole Ayliffe		
Préposée aux activités :	Marie-France Désormiers		
Responsable camp de jour :	Alexandra Hontoy		

TO ENGLISH RESIDENTS

Please consult our bilingual website at www.ndip.org or contact your community service department if you need assistance with this program at 514 453-4128, option 3.
It will be our pleasure to help you.

INSCRIPTION LES MERCREDI ET JEUDI 7 et 8 SEPTEMBRE 2011, DE 19 h À 20 h 30, AU CARREFOUR NOTRE-DAME.

Modalités

Seuls les ACTIVITÉS OU COURS SUIVIS D'UN ASTÉRISQUE (*) seront en période d'inscription les 7 et 8 septembre prochains. Les professeurs et les organismes responsables seront présents pour répondre à vos questions. Toute personne résidante ne pourra inscrire plus de 2 autres résidents, si le programme le permet.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription aux activités sont payables en totalité (à moins d'exception) en argent comptant ou par chèque au nom de l'organisme ou du professeur responsable.

Politique de remboursement

Les frais d'inscription seront remboursés en totalité si l'activité est annulée par les Services communautaires. En cas d'annulation par le participant avant le début de l'activité, des frais d'administration de 10 \$ ou de l'ordre de 15% de l'activité, selon le plus élevé des deux cas (maximum 20 \$), seront appliqués. Après le début de l'activité, seul un remboursement pour des raisons médicales ou autre raison jugée admissible sera accepté s'il est accompagné d'une pièce justificative. Le remboursement se fera au pro-rata du service rendu moins les frais d'administration.

Veillez noter que chaque association et chaque professeur appliquent leur propre politique de remboursement et qu'elle peut être différente de celle des Services communautaires de Notre-Dame.

Places disponibles

Après les dates officielles d'inscription, vous pourrez communiquer avec le professeur ou avec les organismes titulaires afin de vérifier s'il reste des places.

Annulation

Les Services communautaires, les professeurs d'activités et les organismes se réservent le droit d'annuler toute activité pour laquelle le minimum de participants requis n'est pas atteint. En pareil cas, le montant d'inscription, s'il y a lieu, est remboursé en totalité.

Avis de non-responsabilité

Dans le cas d'utilisation des vestiaires publics (écoles, chalets, etc.), les Services communautaires ne se rendent pas responsables des objets perdus ou volés. Nous invitons donc les utilisateurs à ne laisser aucune valeur (argent, montre, bijoux, etc.) dans ces endroits.

Bibliothèque Marie-Uguay

Horaire régulier à compter du 6 septembre

Lundi :	fermé
Mardi, mercredi et jeudi :	13 h 30 à 21 h
Vendredi :	10 h à 18 h
Samedi :	10 h à 16 h
Dimanche :	10 h à 16 h

Fermeture du 23 décembre 2011 au 5 janvier 2012 inclusivement pour le congé des Fêtes.

Adresse

Au Carrefour Notre-Dame :	1300, boul. Don-Quichotte
Téléphone :	514 453-0013
Télécopieur :	514 453-6647
Responsable :	Guylaine Lauzon glauzon@ndip.org

Abonnement

Gratuit pour les résidants de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Le citoyen de Notre-Dame, désireux de s'inscrire à la bibliothèque, doit présenter une preuve d'identité avec adresse (ex. : permis de conduire, compte de taxes...).

L'abonnement est possible en tout temps et est valable, jour pour jour, pendant une année complète.

À chaque renouvellement annuel, nous exigeons à nouveau une preuve de résidence.

Les parents dont les enfants sont âgés de moins de 14 ans doivent apposer leur signature sur la carte d'abonné.



Association Régionale de Ringuette « les 4-cités »*



Créée au départ pour les filles, la ringuette est un sport très rapide qui se pratique sur la glace et où les joueurs utilisent un bâton droit pour passer, déplacer et lancer un anneau de caoutchouc afin de marquer des buts. La ringuette favorise l'absence de contact dans l'aspect physique de la pratique du jeu.

CATÉGORIE	PARTICIPANTS	DURÉE	COÛT
Pré-Moustique	3 à 5 ans	septembre à avril	110 \$
Moustique	6 - 7 ans	septembre à avril	180 \$
Novice à Cadette	8 à 17 ans	août à avril	300 \$*
Possibilité d'intermédiaire	18 ans et +	septembre à avril	390 \$

(selon disponibilité des glaces - camp de sélection possible)

* Une contribution aux fonds d'équipe pourrait être demandée pour la participation aux tournois.

Payable en 1 ou 3 versements égaux. (1^{er} septembre, 1^{er} octobre et 1^{er} novembre)

Aucun remboursement après le 1^{er} novembre 2011.

PORTES OUVERTES

Le 24 août 2011, de 18 h à 19 h, à l'aréna de Vaudreuil (le port du casque et des patins est obligatoire). Les 5 premières nouvelles inscriptions pourront emprunter un équipement toute la saison (sauf casque et patins).

Informations : Johanne Beaudoin, 450 455-2363

Inscription aussi disponible sur le site web

www.ringuette4cites.com



Club de Badminton NDIP*

La mission première du Club de badminton NDIP est de promouvoir la pratique du badminton. Toutes les activités sont basées sur la participation de tous, peu importe le calibre des joueurs. Pour assurer une plus grande participation, le Club favorise la formule du double et tous les joueurs présents partagent les terrains en rotation.

Activité : Badminton libre pour adultes (18 ans et plus)

Lieu : Gymnase de l'école La Perdriolle

Coût : 50 \$

JOUR	DATES	HEURES	CATÉGORIES	JOUEURS
Lundi	12 septembre au 19 décembre (relâche le 10 octobre)	20 h à 22 h 30	Toutes	22 max
Mardi	13 septembre au 13 décembre	20 h à 22 h 30	Toutes	22 max
Mercredi	14 septembre au 14 décembre	20 h à 22 h 30	Toutes	20 max
Jeu	15 septembre au 15 décembre	20 h à 22 h 30	Avancée*	20 max

Un tournoi pour les membres aura lieu le dimanche 20 novembre 2011, suivi d'un souper.

* Un joueur inscrit dans la catégorie avancée et qui ne sera pas du niveau, devra jouer un autre jour. Aucune possibilité de remboursement.

Informations : Alain Lavoie, 514 453-2041

Michel Chamberland, 514 453-1579

- Tous les volants sont fournis par le Club.
- Il n'y aura aucun remboursement après le début de l'activité.
- 2 soirs maximum par personne (2 inscriptions).
- Priorité aux résidents de NDIP et de Ville de L'Île-Perrot.
- Une personne ne pourra inscrire plus d'une autre personne avec elle.
- Aucune réservation par téléphone.
- Règlements selon la Fédération Internationale de Badminton et Badminton Québec/Canada (www.badmintonquebec.com)

Association de basketball de l'Île-Perrot*

Basketball récréatif et compétitif pour les jeunes, offert dans les différentes écoles de l'Île-Perrot, de la mi-septembre à la fin avril.

CATÉGORIE	VOLET	JOUR	COÛT
Pré-novice mixte nés 1 ^{er} oct. 2003 – 30 sept 2005	initiation	samedi	100 \$
Novice mixte nés 1 ^{er} oct. 2001 – 30 sept 2003	ligue maison	samedi	170 \$
Novice mixte nés 1 ^{er} oct. 2001- 30 sept. 2003	compétition	samedi	210 \$
Mini masculin nés 1 ^{er} oct 1999 – 30 sept 2001	compétition	à déterminer	220 \$
Benjamin masculin nés 1 ^{er} oct. 1997 – 30 sept. 1999	compétition	à déterminer	220 \$
Cadet masculin nés 1 ^{er} oct. 1996 – 30 sept 1997	compétition	à déterminer	230 \$
Juvenile masculin nés 1 ^{er} oct. 1993 – 30 sept 1996	compétition	à déterminer	230 \$

- Ajouter 15 \$ par joueur non-résidant de Ville de L'Île-Perrot, NDIP ou Pincourt.
- Rabais famille : prix régulier pour le 1^{er} enfant et 15 \$ de rabais pour chaque enfant additionnel.
- Ajouter 25 \$ pour inscription tardive (après les 6 soirées régulières d'inscription).
- Frais de 40 \$ si remboursement avant le 10 octobre. Aucun remboursement après cette date.
- Coût selon groupe maison ou compétition.

ATTENTION

- Bien que nous désirons offrir toutes les catégories ci-dessus, cela va dépendre du nombre d'inscriptions que nous aurons. D'ailleurs, l'équipe novice compétition et la deuxième équipe mini masculin compétition va aussi dépendre de notre succès à trouver des entraîneurs.
- Il n'y aura pas de ligue mini maison cette année.
- Les horaires de pratique pour le volet compétition vont être déterminés après les inscriptions.

Informations : Eric Gaudreault, 514 453-1841

www.basketileperrot.ca



Mise en forme*

La forme physique est un déterminant fondamental de la santé. Vous aimez faire de l'exercice en groupe? Venez vous amuser tout en améliorant votre santé mentale et physique.

Cardio - Échauffement/Étirement - Musculation (endurance) - Relaxation

Participants :	adultes
Début et durée :	13 septembre au 13 décembre 2011
Horaire :	mardi de 10 h à 11 h 30
Lieu :	Carrefour Notre-Dame
Nombre requis :	6 personnes minimum
Coût :	196 \$
Informations :	Joyce Rudisel, 450 308-0783 ou info@joycidance.ca

www.joycidance.ca



Zumba – danse latine* le 7 septembre seulement

La fête se poursuit à NDIP avec Cubaritmo! Zumba, c'est la révolution du monde de la danse et de la mise en forme! Ce sont des rythmes latins et internationaux, combinés à des mouvements dynamiques et faciles à exécuter, et tout ça dans une véritable ambiance de fête!

Participants :	adultes
Début et durée :	15 septembre au 1 ^{er} décembre 2011
Horaire :	jeudi de 20 h 15 à 21 h 15
Lieu :	Gymnase de la Samare
Nombre requis :	minimum de 30 participants
Coût :	144 \$
Informations :	514 639-6780 ou info@cubaritmo.ca

www.cubaritmo.ca



Club de Gymnastique Gymini

Le Club de Gymnastique Gymini offre depuis plus de 30 ans des cours de gymnastique artistique pour les jeunes et adultes de la région. Nos entraîneurs certifiés enseignent ce sport très populaire dans un environnement sécuritaire. Tous nos gymnastes et entraîneurs sont affiliés à la Fédération de Gymnastique du Québec.



Par une série de parcours, de jeux, d'exercices et d'animation, les tout-petits sont invités à courir, sauter, danser, rouler et grimper. Les activités visent à développer les habiletés motrices et permettent aux enfants de ressentir la fierté liée à la réussite personnelle, renforçant ainsi leur estime de soi. L'environnement est très stimulant et accueillant, souvent accompagné de musique. Évidemment, l'objectif premier est de s'amuser, tout simplement! Les activités sont variées et permettent aux tout-petits d'expérimenter une vaste gamme de jeux adaptés à leurs capacités. La présence d'un parent est requise.

- Les Poussins coquins (12 à 16 mois)
- Les Lapins taquins (16 à 20 mois)
- Les Ratons fripons (20 à 24 mois)
- Les Oursons mignons (2 à 2 ½ ans)
- Les P'tits loups filous (2 ½ à 3 ans)
- Les Renards débrouillards (3 à 4 ans)

AMUSAGYM/CANGYM

CanGym est le programme national récréatif pour développer les habiletés gymniques des filles et garçons âgés de 4 ans et plus. Il y a 14 écussons de différentes couleurs (bordeaux jusqu'à or) pour lesquels plusieurs mouvements au saut, au trampoline, aux barres, à la poutre, au sol, au cheval d'arçon, aux barres parallèles et aux anneaux sont évalués. Les enfants pourront atteindre leurs objectifs personnels en échelant des niveaux remplis de défi. Chaque gymnaste doit absolument commencer par le premier niveau, à moins d'avoir avec lui la preuve de réussite de certains écussons à l'inscription ou avoir suivi le programme CanGym à Gymini auparavant (1 h 15 / semaine).

CR2

Ce programme est le premier pas vers le réseau de compétition en gymnastique artistique. Les filles et garçons âgés de 7 ans et plus seront mis au défi en maîtrisant des routines sur les différents engins, de sorte à ce qu'ils puissent faire une petite compétition au dernier cours (2 h - 4 h / semaine).

PRÉ-RELÈVE

Ce programme est conçu pour les jeunes filles de 4 à 6 ans, qui sont intéressées à développer des habiletés gymniques plus avancées (2 h - 4 h / semaine).

AUTRES COURS DISPONIBLES

Danse-o-Gym, Gym-Adulte, Gym-Ado, Gym-Libre Bambins, Gym-Libre, Parkours et Gym-en-Fête

Informations : 450 455-3141

www.clubgymini.org

Club de Triathlon Tri-O-Lacs de Vaudreuil-Soulanges

La natation, le vélo, la course à pied... ça vous intéresse? Alors le triathlon est pour vous. Le Club de triathlon Tri-O-Lacs de Vaudreuil-Soulanges offre des entraînements adaptés aux objectifs et au potentiel de chaque athlète (jeunes, adultes et élites) dans une ambiance amicale et chaleureuse, où l'on favorise la participation sportive, l'entraide et le dépassement de soi!

Nous sommes le plus grand club accrédité par la fédération québécoise de triathlon et participons à plusieurs compétitions au cours de la saison estivale. Pour nous permettre d'atteindre nos objectifs, nous nous entraînons toute l'année. La Ville de Coteau-du-Lac accueille le Club sur son site d'entraînement en bordure du canal Soulanges pendant la période estivale, ainsi que celle de Ville de L'Île-Perrot pour les entraînements en piscine, tandis que le Collège Bourget de Rigaud nous accueille le reste de l'année. Nos entraînements de course à pied se font à l'école Westwood à St-Lazare. Nous offrons également un forfait de course à pied et des forfaits pour maîtres-nageurs. Les activités 2011-2012 débiteront le 11 octobre 2011, mais il est possible de se joindre au Club en tout temps. Vous avez des questions ou vous êtes curieux d'en connaître un peu plus avant de vous inscrire?

Informations : info@tri-o-lacs.org

www.tri-o-lacs.org

Les Gymnastes de L'île*



Qu'est-ce la Gymnastique Acrobatique? Acrobatie –Danse –Tumbling –Trampoline

L'acrosport est un sport pour tous! Il est connu depuis plus de 40 ans dans les pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique du Sud et au États-Unis. Ce sport se définit comme étant une gymnastique au sol qui est réalisée au rythme de la musique et qui se fait en duo, trio ou quatuor. La force physique, la grâce, la souplesse et le synchronisme sont les qualités requises pour performer dans cette discipline.

Qui sont Les Gymnastes de l'île?

Les Gymnastes de l'île offrent tous les susdits et plus! Notre club est une association à but non-lucratif, dynamique, éducative, sociale et sportive, qui se développe sur la base du travail d'équipe, de la confiance en soi et envers les autres et sur le respect. Notre club est affilié à la Fédération de Gymnastique du Québec, rivalisant dans le tumbling, le double-mini trampoline et le trampoline Olympique.

Nos entraîneurs sont d'anciens champions de classe mondiale qui développent des athlètes ayant la capacité de rivaliser contre les meilleurs au monde. Notre devise est la sécurité, le plaisir et l'amélioration. Viens te joindre à notre grande famille et développe ton potentiel!

Début des cours le 10 septembre 2011.

CATÉGORIE	JOUR	HEURE/SEMAINE	COÛT/SESSION*
4-5-6 ans	Samedi 9 h à 10 h ou mercredi 18 h à 19 h	1 h	145 \$
Intermédiaire 6 ans et +	Samedi 10 h à 11 h 30	1.5 h	195 \$
	mercredi 18 h à 19 h 30	3 h	340 \$
Trampoline Double mini-trampo	Dimanche 10 h à 11 h 30	1.5 h	195 \$
	ou dimanche 14 h à 15 h 30		
Avancé (avec évaluation)	Samedi 11 h à 13 h	4 h	350 \$
	mardi 18 h à 20 h	4.5 h	380 \$
Avancé/Sport (avec évaluation)	Lundi au dimanche (sauf le jeudi)	6 h	440 \$
		8 h	500 \$
		10 h	550 \$

* 20 \$ de frais de retard après les soirées officielles d'inscription.

Nos programmes s'adressent à tous les niveaux, dans les volets récréatifs et compétitifs.

- Nos entraîneurs ont développé le nouveau programme canadien pour l'acrosport, qui a été accepté par la Fédération de gymnastique du Canada en février 2011.
- Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux talents en vue des compétitions internationales d'Acrosport. Les ex-gymnastes sont les bienvenus!

Lieu : Écoles La Perdriolle, de la Samare et du Chêne-Bleu
Informations : Eva Rucka, 514 425-0803 ou gymnastesdelite@gmail.com

Les Archers Perrotdamois*



Tir à l'arc à l'extérieur :

1669, boulevard Don-Quichotte
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Tir à l'arc à l'intérieur :

7 novembre 2011 jusqu'à la fin avril 2012

Lundi et vendredi, de 19 h à 22 h
au sous-sol de l'Église Ste-Rose-de-Lima
de Ville de L'Île-Perrot

Informations/inscription :

Réal Cyr, 450 424-4721

Clémence Lemire, 514 453-3625 (après 17 h)

www.archersperrotdamois.com

Les Skieurs de l'Île

Rejoignez-vous aux quelques 1000 adeptes de ski de fond qui sillonneront plus de 30 kilomètres de sentiers balisés. Du plaisir pour toute la famille à proximité de chez vous.

Grâce à nos multiples parcours et points d'accès, à une signalisation appropriée, à un relief peu accidenté, à l'éclairage diffusé par les zones urbaines environnantes, nos sentiers se prêtent admirablement bien au ski de fond, de jour comme de soirée.

De nombreuses activités connexes au ski de fond et des voyages en groupe agrémenteront la saison de ski.

Tarif (résidents)	familial	individuel	ainé
Avant le 5 décembre:	11 \$	8 \$	6 \$
Après le 5 décembre:	15 \$	10 \$	8 \$

Forfait combiné avec le Centre Notre-Dame-de-Fatima également disponible (patin sur glace, glissade, raquette, location d'équipement, etc.).

Inscription : au Centre Commercial Faubourg de l'Île de Pincourt
 Jeudi et vendredi 1^{er} et 2 décembre, de 17 h 30 à 21 h
 samedi 3 décembre, de 10 h à 17 h
 dimanche 4 décembre, de 12 h à 16 h
 par la poste à : Skieurs de l'Île au 129, rue Martel, Pincourt (Qc) J7V 8E6

Informations : Pierre Levac, 514 453-8592

Le Club de patinage de vitesse des Trois-Lacs



Le Club de patinage de vitesse des Trois-Lacs, membre de la Fédération de Patinage de Vitesse du Québec, s'adresse aux jeunes de 5 ans et plus ainsi qu'aux adultes de la région de Vaudreuil-Soulanges.

La mission du Club est de faire découvrir et promouvoir le sport excitant qu'est le patinage de vitesse courte piste et d'encourager les jeunes de la région à la pratique de ce sport autant de façon récréative que compétitive.

Le patinage de vitesse est un sport olympique qui allie l'agilité, la force, l'endurance et la stratégie. De plus, ce sport est un excellent entraînement d'appoint pour les sports de glace (hockey et ringuette). Notre plan d'entraînement est élaboré par notre entraîneure-chef, Marie-Josée Martin, entraîneuse de l'année en 2008 et ancienne athlète de l'équipe nationale.

Les patins de hockey sont permis. Les patineurs qui désirent louer des patins à longues lames doivent être présents pour l'essayage des patins lors de l'inscription.

Inscription sur place ou en ligne / essai des patins Aréna de Vaudreuil 30 et 31 août, 18 h à 20 h

HORAIRE	DÉBUTANT	INTERMÉDIAIRE	AVANCÉ
Lundi	16 h 30 à 17 h 20	17 h 15 à 18 h 15	17 h 45 à 19 h 15
Jeudi	16 h à 16 h 50	16 h 45 à 17 h 45	17 h 15 à 18 h 45

N.B.: Il existe un chevauchement intentionnel des heures entre les catégories

Lieu : Aréna de Vaudreuil, Glace Vaudreuil
 Durée : Du 13 septembre 2011 jusqu'au 29 mars 2012
 Coût : Voir le site Web au mois d'août pour les tarifs à jour.
 Inscription en ligne : formulaire d'inscription au : www.cpv3lacs.org

Informations : Marie-Josée Martin 450 452-4252
info@cpv3lacs.org

www.cpv3lacs.org

Club de patinage artistique régional de Vaudreuil-Dorion

35^e anniversaire

Notre Club offre plusieurs programmes de Patinage Canada, que ce soit pour le Patinage artistique, le Patinage Intensif Plus pour la ringuette ou le hockey pour tous les âges (cours en groupe de 3 à 99 ans). Ces programmes ont pour but d'enseigner les techniques du patinage. Nous avons également des cours privés pour les juniors et les seniors, le Power Skating (Patinage Intensif plus pour améliorer le coup de patins) pour les joueurs de hockey et de ringuette et des cours pour adultes (18 ans et plus). Tous les programmes offerts sont accrédités par Patinage Canada et sont d'une durée d'environ 30 semaines, sauf indications contraires. Les frais d'accréditation (affiliation et assurances) sont obligatoires pour tous les patineurs. Une subvention sera applicable sur le coût des programmes pour les résidents de NDIP et les patineurs de 17 ans et moins seulement.

MINI-GLACE : Introduction au patinage pour les 3 à 5 ans, port de casque obligatoire. 1, 2 ou 3 périodes de 30 minutes / semaine.

PATINAGE PLUS : Cours de groupes pour 6 ans et plus, supervisé par 5-6 entraîneurs professionnels ainsi qu'une équipe d'assistants de programme. Enfants classés selon l'un des 7 niveaux d'habileté. Costume réglementaire obligatoire. 1 à 3 périodes de 50 minutes/sem. + possibilité du programme de développement.

PROGRAMME CANADIEN DE PATINAGE INTENSIF « POWER SKATING »
Programme spécifique accrédité par Patinage Canada pour améliorer les habiletés de patinage des patineurs de hockey ou de ringuette. 3 niveaux disponibles, horaire selon le niveau. Possibilité d'inscription pour session de 15 ou de 30 semaines.

AUTRES FORMULES DISPONIBLES : cours de groupes, semi-privés et privés. Cours semi-privés pour les patineurs ayant réussi le niveau 4 et plus de Patinage plus, donnés par un entraîneur professionnel. 1 ou 2 périodes de 50 minutes / semaine.

COURS AUX ADOS ET AUX ADULTES : Aucun pré-requis. Cours semi-privés donnés par un entraîneur professionnel. Apprendre la base du patinage et plus encore ! 1 ou 2 périodes de 50 minutes / semaine approximativement.

COURS PRIVÉS : Cours privés pour patineurs de niveau débutant à senior. Coût de l'entraîneur en sus. Horaire selon les différents niveaux disponibles à l'inscription. Voir auprès de votre entraîneur.

Horaire : 2 septembre 2011 au 28 avril 2012
Inscription : À l'aréna de Vaudreuil-Dorion le 25 août 2011
et au Bingo La Presqu'île le 30 août, à 18 h
Informations : 450 424-7322
info@cparv.com

www.cparv.com

Aikibudo/Kobudo*

L'Aikibudo et le Kobudo sont deux arts martiaux étroitement apparentés et ne sont pas des sports comme certains autres arts martiaux qui comportent des épreuves compétitives. L'Aikibudo regroupe un ensemble de techniques pratiquées à mains nues et le Kobudo se pratique avec des armes. L'Aikibudo est un style dynamique d'aikido et d'auto-défense qui met l'emphase sur les projections, clefs articulaires et immobilisations.

Participants : adultes (15 ans et plus)
Horaire : mardi et jeudi, 19 h 30 à 21 h 30
Début et durée : 20 septembre au 15 décembre 2011
Lieu : gymnase Notre-Dame-de-la-Garde
Nombre requis : minimum de 5 participants
Coût : 250 \$/adulte
200 \$/étudiant
(costume de pratique en sus)
Informations : Marc Charpentier, 514 425-7062

www.aikibudoquebec.org

Club de Tennis NDIP* 7 septembre seulement

ABONNEMENT ANNUEL (adhésion familiale) POUR DEVENIR MEMBRE
(et bénéficier des services suivants: cours, ligues, tournois, rencontres et AGA)

Résident : 30 \$

Non-résident : 75 \$

Les terrains de tennis de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sont situés au parc des Mésanges et au parc des Hirondelles. Il s'agit de terrains doubles éclairés jusqu'à 22 h pendant toute la saison.

Parc des Hirondelles : 144^e Avenue

Parc des Mésanges : rue Aumais

TOURNOIS Simple (16 ans et +) : 9 et 10 septembre Double-mixte (16 ans et +) : 17 septembre
Souper et AGA (assemblée générale annuelle) : 10 septembre

COURS offerts aux MEMBRES SEULEMENT (Abonnement obligatoire)

Session d'automne à l'EXTÉRIEUR : du 8 septembre au 2 novembre 2011

CATÉGORIE	ENDROIT	HEURES	COÛT
DIMANCHE			
AMPM Petit-mousse (3 - 4 ans) Parents-enfants	Parc des Mésanges	9 h - 9 h 30	40 \$
AMM1 Mini-1 (5 - 7 ans)	Parc des Mésanges	9 h 30 - 10 h 30	55 \$
AMM2 Mini-2 (8 - 9 ans)	Parc des Mésanges	9 h 30 - 10 h 30	55 \$
AMD Débutant (8 - 12 ans) Niveau 1.0	Parc des Mésanges	10 h 30 - 12 h	70 \$
ARM Récréatif 2.0 (12 ans et +)	Parc des Mésanges	12 h - 13 h 30	70 \$
JEUDI			
AME Espoir (9 - 13 ans)	Parc des Hirondelles	18 h - 19 h 30	
DIMANCHE	Parc des Mésanges	12 h - 13 h 30	115 \$
AMC			
Compétitif 3.5 + (15 ans et adultes)	Parc des Mésanges	15 h - 17 h	95 \$
DIMANCHE			
AHAD			
Adulte - Débutant (niveau 1.0 à 2.0)	Parc des Hirondelles	19 h 30 - 21 h	85 \$
JEUDI			
AHAI			
Adulte - Intermédiaire/avancé (niveau 2.5 +)	Parc des Hirondelles	19 h 30 - 21 h	85 \$
MERCREDI			

Session d'automne à l'INTÉRIEUR : du 6 novembre au 18 décembre 2011

CATÉGORIE	ENDROIT	HEURES	COÛT
DIMANCHE			
ASPM Petit-mousse (3 - 4 ans) Parents-enfants	École de la Samare	9h - 9 h 30	45 \$
ASMT Mini-Tennis (5 - 8 ans)	École de la Samare	9 h 30 - 10 h 30	55 \$
ASR Récréatif 2.0 et moins (9 - 12 ans)	École de la Samare	10 h 30 - 12 h	70 \$

- Un RABAIS de 5 \$ pour chaque inscription additionnelle dans une même famille, par session.
- L'horaire sera finalisé par l'entraîneur (Pascal Charron 514 646-1246). Possibilité de leçon privée.
- Le montant de l'abonnement annuel n'est pas inclus au coût du cours

Prenez note que depuis la saison 2011, les terrains de la Ville sont à accès libre et gratuits pour les résidents. Les accès seront remis par les Services communautaires au coût de 5 \$ la clé, sous présentation d'une preuve de résidence.

La réservation des terrains sera régie selon la règle du premier arrivé, premier servi et avec l'aide d'un tableau de réservation sur place. Des blocs horaires seront réservés pour les ligues amicales et cours de tennis offerts par le Club de tennis NDIP. Les horaires seront présentés sur place et mis à jour chaque semaine en collaboration avec le Club de tennis NDIP.

Informations : 514 345-0548 ext. 25 (†Boîte vocale)

†Attention les messages ne sont pas nécessairement pris quotidiennement.

www.tennisndip.org

Écoles De Tae Kwon Do Pierre Pleau*



Le Taekwondo permet le développement de plusieurs belles valeurs, telles : la persévérance, le courage, la détermination, l'esprit d'équipe, la discipline, l'intégrité, la confiance, l'estime de soi, l'engagement et l'ambition. Il permet également de développer la concentration et une attitude positive.



Le Taekwondo, art martial coréen millénaire, apporte coordination et souplesse. Il augmente l'énergie physique et mentale. Enseigné par Maître Pierre Pleau, bachelier en éducation physique, cet art prône une philosophie du respect de soi et des autres et demeure un puissant moyen d'autodéfense envers les agressions de toutes sortes.

Début : Du mardi 13 septembre au vendredi 2 décembre 2011
Lieu : Gymnase de l'école La Perdriolle

HORAIRE :

4 ans à 5½ ans	vendredi 18 h 05 à 18 h 45
6 ans et plus (Parent-Enfant) Blanche débutant	mardi et vendredi 18 h 05 à 18 h 55
6 ans et plus (Parent-Enfant) Jaune à Verte (équipement de combat obligatoire)	mardi 18 h 05 à 18 h 55, vendredi 19 h à 19 h 50
6 ans et plus (Parent-Enfant) Verte à Noire (équipement de combat obligatoire)	mardi et vendredi 19 h à 19 h 50

Coût : 125 \$ (4 à 5½ ans)
175 \$ (6 et plus)
400 \$ (par famille)
Un rabais de 15% sera accordé pour l'inscription d'une 2^e et d'une 3^e personne de la même famille.

Coûts en surplus :

- Le port du kimono est obligatoire
- L'achat des équipements de protection est exigé pour passer la ceinture jaune barre verte.
- 25 \$ pour avoir accès à toutes les écoles de TAEKWONDO PIERRE PLEAU

Informations : Pierre Pleau, maître-instructeur 7^e dan, 450 424-7235
pleautkd@hotmail.com

www.pleautkd.ca

Association de Hockey Île-Perrot

Voici les informations pour tous ceux ou celles qui veulent pratiquer le hockey au cours de l'automne et de l'hiver prochain.

FRAIS D'INSCRIPTION

Initiation	(enfant né en 2007)	180 \$
Pré-novice 1	(enfant né en 2006)	230 \$
Novice à midget	(1994 à 2004)	430 \$

- Les frais d'inscription seront payables en entier lors de l'inscription.
- La date limite pour les inscriptions est le 15 septembre, surveillez le site Web pour le début de pré-camps.

www.hockeyile-perrot.com



Skate Parc

Le skate parc de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est situé au Parc des Mésanges (coin boulevard Don-Quichotte et boulevard Perrot). Il est ouvert 7 jours par semaine. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 21 h.

Disponible pour les 8 ans et plus, le port des protège-coudes et protège-genoux ainsi que du casque protecteur est obligatoire. Les patins à roues alignées et les vélos sont interdits.

Venez rencontrer Kevin Cann tous les jeudis soirs de 19 h à la noirceur.



Collège John Abbott à Ste-Anne-de-Bellevue PISCINE ET CENTRE SPORTIF

Programmes pour enfants de la Croix Rouge - 16 septembre au 27 novembre 2011 (relâche 7, 8, 9 oct.)

NATATION - Préscolaire

1. Etoile de mer et canard (4-12 mois)
2. Canard (12-24 mois)
3. Tortue de mer (24-36 mois)

55 \$

Non-accompagnés (3-5 ans)
3. Tortue de mer
4. Salamandre
5. Poisson-lune
6. Crocodile
7. Baleine

70 \$

Vendredi 17 h à 19 h
ou
Samedi 8 h à 12 h
ou
Dimanche 8 h à 12 h
ou
Dimanche 15 h à 17 h

Natation Junior (5-12 ans)

Niveaux 1 à 3 (30 min)

70 \$

Niveaux 4 à 10 (45 min)

75 \$

Autres programmes pour enfants - 17 septembre au 27 novembre 2011 (relâche 7, 8, 9 oct.)

Initiation à la nage de vitesse
(doit nager 50m)

80 \$

Samedi ou dimanche
11 h à 12 h

Programmes pour adultes - 19 septembre au 28 novembre 2011 (relâche 10 oct.)

Leçons de natation
(Essentiel ou Style de Nages)

75 \$

Mardi ou jeudi 20 h à 21 h

Aquaforme

47 \$

Lundi, mardi, mercredi,
ou jeudi 20 h à 21 h
ou
Mardi ou jeudi
16 h 30 à 17 h 30

Programmes de leadership

Assistant moniteur de sécurité aquatique de la
Croix Rouge

200 \$

Dimanche 11 sept. - 23 oct.
15 h à 20 h

Moniteur de sécurité aquatique de la Croix Rouge

170 \$

Dimanche 30 oct. - 4 déc.
16 h à 20 h

Médaille de Bronze

125 \$

Dimanche 11 sept. - 30 oct.
15 h 30 à 19 h 30

Croix de Bronze

125 \$

Dimanche 6 nov. - 18 déc.
15 h 30 à 19 h 30

Médaille de Bronze & Croix de Bronze

225 \$

Dimanche 11 sept. - 18 déc.
15 h 30 à 19 h 30

Sauveteur National & Premier soin général

270 \$

Jedi 8 sept. - 15 déc.
19 h à 23 h

CENTRE SPORTIF - à partir du 22 août

Quatre murs	<p>Admission 8 \$ (simple)/80 \$ (15 pour 10)</p> <p>Abonnement semestre 110 \$</p> <p>Abonnement annuel 200 \$ (individuel)/400 \$ (famille)</p>	<p>Lundi au vendredi 18 h à 22 h 30</p> <p>Samedi et dimanche 9 h à 17 h</p>
Haltérophilie	<p>Admission 6 \$ (simple)/60 \$ (15 pour 10)</p> <p>Abonnement semestre 70 \$</p> <p>Abonnement annuel 140 \$ (individuel)/270 \$ (famille)</p>	<p>Lundi, mercredi et vendredi 19 h à 21 h</p> <p>Mardi et jeudi 17 h 30 à 20 h</p> <p>Samedi et dimanche 12 h à 15 h</p>
Piscine	<p>Admission junior : 3 \$ (simple)/30 \$ (15 pour 10)</p> <p>Admission adulte 4 \$ (simple)/40 \$ (15 pour 10)</p> <p>Abonnement semestre 60 \$</p> <p>Abonnement annuel 120 \$ (individuel)/250 \$ (famille)</p>	<p>Lundi, mercredi et vendredi 19 h à 21 h</p> <p>Mardi et jeudi 17 h 30 à 20 h</p> <p>Samedi et dimanche 12 h à 15 h</p>
Haltérophilie & piscine	<p>Admission simple 7 \$</p> <p>Abonnement semestre 100 \$</p> <p>Abonnement annuel 250 \$ (individuel)/390 \$ (famille)</p>	Voir ci-dessus
Tous les services	<p>Admission simple 8 \$</p> <p>Abonnement semestre 150 \$</p> <p>Abonnement annuel 250 \$ (individuel)/500 \$ (famille)</p>	

Inscription (programmes aquatiques)

En personne (au centre sportif) : 30 août 18 h 30 à 21 h 30

Électronique : 30 août au 5 septembre
<https://johnabbott-sport.omnivox.ca>

Informations : Piscine
 514 457-6610 (poste : 5325)
piscine@johnabbott.qc.ca

Centre sportif
 514 457-2737

www.johnabbott.qc.ca



Piscine Vaudreuil-Dorion

Période d'inscription – Pour tous
Du lundi 29 août au vendredi 2 septembre 2011

Avant de compléter le formulaire d'inscription, consultez l'horaire MODIFIÉ des cours disponibles qui sera mis à jour à partir du 27 août sur le site Web : [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca / Loisirs et vie communautaire / Inscriptions Natation](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/Loisirs_et_vie_communautaire/Inscriptions_Natation)

Marche à suivre pour s'inscrire par la poste

- À compter du 27 août, téléchargez et complétez à l'écran le formulaire d'inscription que vous trouverez sur le site Web : [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca / Loisirs et vie communautaire / Inscriptions Natation](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/Loisirs_et_vie_communautaire/Inscriptions_Natation)
- Imprimez et retournez par la poste le formulaire d'inscription et un chèque par famille (daté au plus tard du 15 septembre 2011, fait à l'ordre de **Ville de Vaudreuil-Dorion**) à l'adresse suivante :
Service Action Communautaire - Inscription Natation
21, rue Louise-Josephite, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 6L5
Vous pouvez également déposer vos formulaires et paiements à l'entrée du Service Action Communautaire (21, Louise-Josephite) aux heures d'ouverture, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 20 h et le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 durant la période des inscriptions.
- La confirmation de votre inscription (reçu) vous sera retournée par courriel avant le 19 septembre. L'expéditeur sera : sac@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca
Lorsque vous recevrez votre confirmation d'inscription, vérifiez votre activité et l'horaire afin de vous assurer qu'ils correspondent à l'un de vos choix. Le nombre de participants par groupe est limité; il est possible que vous n'obteniez pas votre premier choix.

La date limite de réception des inscriptions par la poste est fixée au 6 septembre.

Informations : 450 455-5751

Bain libre

Un tarif préférentiel est accordé aux familles qui inscrivent deux (2) enfants et plus au cours de natation. Tarification familiale pour enfants seulement (jusqu'à 40 % maximum, Incluant les cours spécialisés)



1 ^{re} inscription (100 %)	2 ^e inscription (80 %)	3 ^e inscription (60 %)	4 ^e inscription (40 %)
175 \$	140 \$	105 \$	70 \$
151 \$	121 \$	91 \$	60 \$
125 \$	100 \$	75 \$	55 \$
58 \$	46 \$	35 \$	23 \$
55 \$	44 \$	33 \$	22 \$
44 \$	35 \$	26 \$	18 \$

DU 6 AU 18 SEPTEMBRE 2011

lundi au vendredi	18 h 30 à 20 h
samedi	16 h 30 à 18 h
dimanche	15 h 15 à 16 h 45

DU 19 SEPTEMBRE au 16 DÉCEMBRE 2011

{lundi (aucun couloir pour nageurs)}	19 h à 20 h
{lundi (6 couloirs pour nageurs seul.)}	20 h 15 à 21 h 45
mardi, mercredi	21 h à 22 h
jeudi	18 h à 19 h
vendredi	20 h à 21 h 30
samedi	16 h 30 à 18 h
dimanche (aucun couloir pour nageurs)	15 h 15 à 16 h 45

Horaire (peut être modifié sans préavis)

COÛT :	ENFANTS	AÎNÉS	ADULTES
60 min.	1,25 \$	1,75 \$	2,50 \$
90 min.	1,50 \$	2,50 \$	3,50 \$

IMPORTANT

Le bonnet de bain est obligatoire pour tous. Pour raison de sécurité, les enfants de 0 à 6 ans sont admis à la piscine en compagnie d'un adulte responsable dans l'eau.

DÉBUT DES COURS : 19 septembre 2011

PROGRAMME PRÉSCOLAIRE PARENT/ENFANT Croix-Rouge Natation préscolaire Pour enfants de 24 mois à 5 ans (un parent doit accompagner l'enfant dans l'eau, jusqu'au niveau Crocodile)	30 minutes SAM/DIM	45 \$
PROGRAMME DE SÉCURITÉ AQUATIQUE Croix-Rouge Natation Junior niveau 1 à 10. enfants de 6 ans et plus	45 minutes SAM/DIM	55 \$
PROGRAMME INITIATION À LA COMPÉTITION	45 minutes VENDREDI	

COURS DE MISE EN FORME

Programme Croix-Rouge natation Essentiel 01 (niveau débutant 01) (acquérir une aisance dans l'eau, ce cours est une introduction à la natation, et à la nage sur le ventre)	45 minutes SOIRS DE SEMAINE	71 \$
Programme Croix-Rouge natation Essentiel 02 (niveau débutant 02) (accent est mis sur le perfectionnement du crawl et dos crawlé, l'aisance en eau profonde et l'augmentation de la distance parcourue à la nage)		
Programme Croix-Rouge natation Styles de nage (niveau intermédiaire, améliorer un ou plusieurs styles de nage, être capable de nager dans la partie profonde)		
Aqua-santé adapté (cours dans la partie peu profonde, intensité légère à modérée, s'adresse à une clientèle moins en forme)		
Aquaprofond avec musique (cours dans la partie profonde, intensité modérée à élevée, une ceinture spéciale est fournie pour aider les participants à se maintenir à la surface de l'eau)		
Aquaforme avec musique (cours dans la partie peu profonde, intensité modéré, aucune habileté de natation n'est requise pour ce cours)		
Conditionnement physique aquatique (cours sans musique, intensité de modérée à élevée, être capable de nager un minimum de 4 longueurs consécutives)		
Activité aquatique pour futures mamans (exercices aquatiques adaptés aux femmes enceintes)		

COURS SPÉCIALISÉS (volumes et frais d'examen en sus)

Cours Premiers soins général	16 hres JEUDI 8 et 15 sept., 18 h à 22 h DIMANCHE 11 et 18 sept., 9 h à 13 h DIMANCHE 24 sept. 1 ^{er} , 15 et 22 oct., 14 h à 18 h	58 \$
Médaille de bronze Préalables : 13 ans au dernier cours, Niveau Junior 10 et réussir test d'admission	30 hres SAMEDI 15 h à 18 h 24 sept. au 3 déc.	125 \$
Croix de bronze Préalables : 14 ans au dernier cours Médaille de bronze	30 hres SAMEDI 15 h à 18 h 24 sept. au 3 déc.	
Sauveteur National Préalables : 16 ans au dernier cours, Croix de bronze, Premiers soins général	40 hres JEUDI 18 h à 22 h 22 sept. au 24 nov.	175 \$

Club nautique NDIP

Venez découvrir la beauté de notre paysage côtier et ses attraits, tels que le Vieux Moulin Historique ainsi que le magnifique Lac St-Louis. La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot vous offre encore cette année la possibilité de louer des embarcations simples et doubles à notre club situé à la Pointe-du-Moulin. Embarcations : rabaskas, pédalo, canoës et kayaks. La sécurité est assurée sur le site et sur le plan d'eau par des moniteurs spécialisés et prêts à intervenir rapidement en cas de difficulté.

La location d'une embarcation comprend les équipements de sécurité obligatoires et un encadrement sur son utilisation sécuritaire. Des conseils sont donnés sur le choix approprié d'une embarcation, sur les randonnées pouvant être effectuées sur le Lac St-Louis en fonction de la durée déterminée, du niveau d'expérience, des conditions de navigation (vents, température, etc.). Les enfants de 12 ans et moins doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

En vous présentant sur place au kiosque d'accueil, selon les heures d'ouverture et selon les disponibilités d'embarcation, vous devez présenter votre permis de conduire ou votre carte d'assurance-maladie, un dépôt vous sera exigé. Vous devez compléter une fiche d'inscription et de location ainsi que respecter les conditions de location stipulées au contrat.

	RÉSIDENT NDIP		NON RÉSIDENT	
	À l'heure	4 heures	À l'heure	4 heures
Solo	9 \$	21 \$	12 \$	27 \$
Tandem	13 \$	29 \$	16 \$	35 \$
Rabaska (groupe seulement)	1.50 \$/pers.	3.50 \$/pers.	2 \$/pers.	4.50 \$/pers.

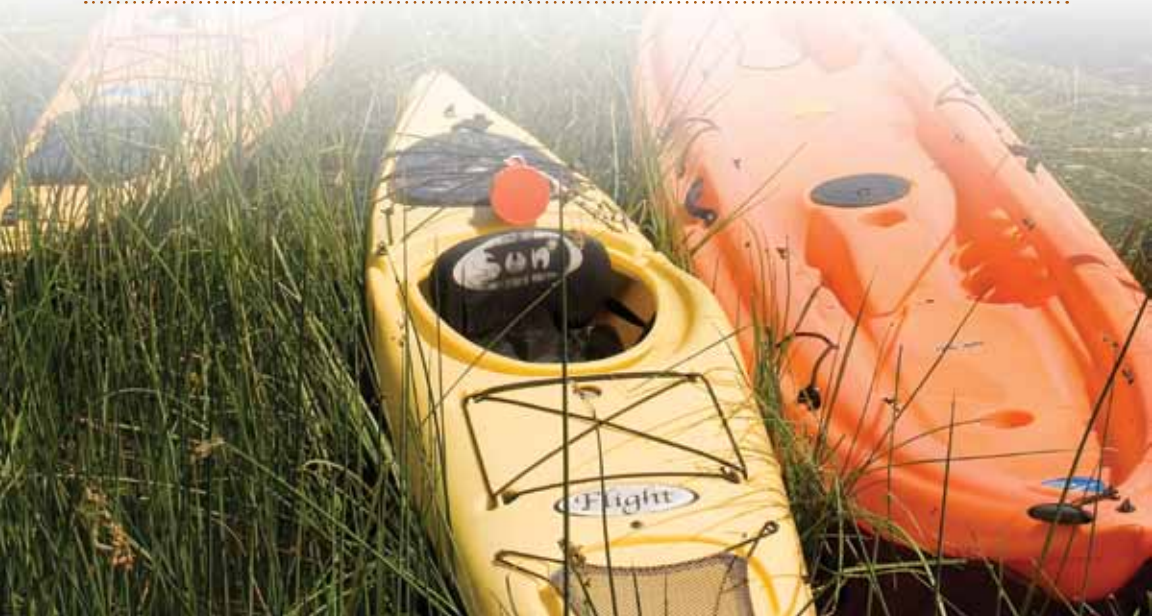
Pour les Rabaskas

- Minimum de 6 personnes, maximum de 15 personnes de 13 ans et plus comprenant au moins une personne ou un guide de 17 ans et plus par embarcation.
- Minimum de 8 personnes, maximum de 15 personnes de 12 ans et moins comprenant au moins deux personnes de 17 ans et plus par embarcation

ACCOMPAGNEMENT DE GROUPES

Des sorties de groupe avec moniteur sont possibles sur réservation seulement et selon la disponibilité à partir du 4 juin 2011. Minimum de 4 participants (7 pour les rabaskas). Invitez vos amis. Tout le monde peut devenir membre.

Clientèle :	8 ans et plus (embarcation en solo)
Horaire :	Tous les jours jusqu'au 21 août de 10h à 20h. Les fins de semaine et jours fériés du 27 août au 10 octobre de 10h à 17h.
Lieu :	Parc historique de la Pointe-du-Moulin (2500, boul. Don-Quichotte)
Inscription et Informations :	514 453-4128 option 3 ou 514 290-2244



Journées de la culture 2011

30 septembre, 1^{er} et 2 octobre

30 septembre

Soirée causerie organisée par la Société d'histoire et de généalogie de l'île Perrot

Lieu et heure : Bibliothèque Marie-Uguay (heure à venir)

La petite histoire de la construction des ponts de l'île Perrot dans les années 1920 présentée par Maurice Demers qui a scruté la volumineuse correspondance des archives de Sainte-Jeanne-de-Chantal

La vie des gens est pleine de surprises, comme le racontent les contrats notariés de l'île Perrot au XIX^e siècle avec Lise Chartier, historienne de l'île Perrot.

1^{er} octobre

Enclos patrimoine

Lieu et heure : site de l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal
visite libre de 9 h à 17 h, visite guidée à 13 h 30

1^{er} et 2 octobre

Journée portes ouvertes à la Pointe-du-Moulin

Lieu et heure : Parc historique de la Pointe-du-Moulin
10 h à 17 h

Concours de photos

Venez voter à la bibliothèque pour votre photo préférée!

2 octobre

Exposition des Amis du pinceau

Lieu et heure : presbytère Sainte-Jeanne-de-Chantal
heures à venir

Atelier « Je donne vie à ma marionnette »

Lieu et heure : Carrefour Notre-Dame à 13 h 30 ou à 15 h

Chaque enfant doit fournir 1 bas pour confectionner sa marionnette

Concert Tina Louise Cayouette

Lieu et heure : Bibliothèque Marie-Uguay à 11 h

Avec ses interprétations imagées et son jeu coloré, Tina Louise Cayouette envoûte son auditoire. Elle communique avec le public de façon innée, devenant une soliste et chambriste recherchée.

3 octobre

Conférence organisée par la Société d'histoire et de généalogie de l'île Perrot

Lieu et heure : Bibliothèque Marie-Uguay à 19 h 30
Réservations : 514 453-0013

« Soigner corps et âmes » les communautés religieuses hospitalières féminines dans l'histoire du Québec et du Canada avec Brigitte Violette.

Découvrez l'importance des communautés religieuses féminines au sein du réseau hospitalier et la place prépondérante qu'elles ont occupée pendant plus de deux siècles, autant sur le plan de l'organisation et de la prestation des soins que sur le plan administratif.

Heure du conte



Pour les enfants du préscolaire

Contes et bricolages s'adressant aux enfants du préscolaire, de 10 h à 11 h, à la bibliothèque Marie-Uguay. L'enfant doit être membre de la bibliothèque pour s'y inscrire.

Les dates sont les suivantes :

vendredis 23 septembre ; 7 et 21 octobre ; 4 et 18 novembre ainsi que le 2 et 16 décembre 2011.

Pour les 5 à 8 ans

Si vos enfants ont aimé l'heure du conte mais ils sont maintenant à l'école et ne peuvent plus y participer, nous organisons une activité à leur intention un samedi par mois, soit les 24 septembre, 22 octobre, 19 novembre et 17 décembre, de 9 h 30 à 10 h 30.

Inscription obligatoire : au moins 2 jours à l'avance
514 453-0013

Cercle culturel NDIP

Activités : couture, tricot, crochet, métier
ou projets spontanés au goût des membres

Participant(e)s : adultes

Début et durée : 6 septembre au 29 novembre 2011

Horaire : mardi, 13 h à 16 h

Lieu : sous-sol de l'Hôtel de Ville

Coût : 15 \$

Informations et inscription : Ghislaine Duhaime, 514 425-0281

Bazar le samedi 15 octobre

Location de table – 10 \$

Informations et inscription : Ghislaine Duhaime, 514 425-0281

Club de lecture pour adultes

Vous êtes passionnés par les livres? Vous aimeriez avoir la possibilité de partager et échanger sur vos lectures. Un Club de lecture permet de regrouper des adultes désirant échanger sur leurs coups de cœur en littérature. Un groupe est déjà formé en après-midi auquel il est toujours possible de se joindre. Les personnes intéressées à s'y joindre sont priées de communiquer avec le personnel de la bibliothèque. Les rencontres ont lieu les mercredis de 13 h 30 à 16 h 30, à raison d'une rencontre par mois.

Dates des rencontres : 21 septembre, 19 octobre,
16 novembre et 14 décembre 2011

Informations : 514 453-0013



Cabinet de curiosités



EXPOSITION EAU : D'HIER À AUJOURD'HUI SOURCE DE VIE

Présenté du 9 mai 2011 au 6 novembre 2011

L'importance de l'eau dans nos vies est indéniable. Depuis toujours, que ce soit pour sa survie, sa subsistance ou même ses loisirs, l'être humain est en relation quotidienne avec elle. Conçue et réalisée à partir des collections permanentes du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, voyez comment l'être humain a su bénéficier des bienfaits de l'eau en créant et utilisant des objets qui lui permettent de se la procurer, de la conserver ou de s'en amuser. En présentant ces objets d'hier et d'aujourd'hui, cette exposition propose une réflexion sur un sujet actuel qui est la préservation de cette ressource essentielle à la vie.



EXPOSITION L'HIVER : SAISON DE TRADITIONS

Exposition présentée du 14 novembre 2011 au 5 février 2012

Autour du thème de Noël, fête traditionnelle par excellence au Québec, constatez comment la saison hivernale a toujours été la période propice aux événements traditionnels. Afin de traverser cette saison plus longue, plus froide et où les journées sont plus courtes, les québécois ont cherché à briser l'ennui en établissant de petites traditions réconfortantes. De la fabrication de beignes à la bénédiction paternelle en passant par la promenade en traîneau, venez voir ce qui nous reste de celles-ci. Autour d'une création de Johanne Pilon-Vallée intitulée Menu Musée et des artefacts de ses collections permanentes, le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges vous propose de revivre ces hivers traditionnels.



Visite commentée de l'exposition

Le dimanche 11 décembre à 10 h, venez rencontrer les experts du Musée afin d'échanger sur les traditions de la fête de Noël. Lors de cette rencontre, vous pourrez également renouer avec une de ces traditions, soit l'échange de cartes de souhait. Tout le matériel sera à votre disposition pour écrire et envoyer une carte de Noël aux parents et amis.

Journée d'activités d'Halloween

Date : dimanche 23 octobre
 Heure : 12 h à 16 h
 Lieu : Carrefour Notre-Dame
 Coût : entrée libre

Un après-midi rempli d'activités aux couleurs de l'Halloween pour toute la famille, incluant le théâtre : ateliers de cuisine, dégustation, maquillage, bricolage...

Visite abracadabrante

Depuis des centaines d'années, Émalda et Mesquina se rendent au grand congrès du cercle des sorcières. Comme à chaque année, les étourdies de cousines se sont égarées. Rien ne va plus ! Cette fois-ci, leurs balais ne veulent plus voler et les cousines ont terriblement mal aux pieds. Malheur et chauve-souris, elles ont été bien averties, si elles arrivent en retard elles seront bannies. Surtout n'ayez pas peur de les aider à s'en retourner dans leur monde enchanté car elles vous feront bien rigoler ! Juré, craché !

Auditoire : Familial
 Heure : deux représentations soit 13 h 30 et 15 h
 Durée : 60 minutes



Friperie de costumes

Dans le cadre de la journée d'activités d'Halloween, pour une 4^e édition, la Ville souhaite poser un geste environnemental et économique en sollicitant les citoyens à venir déposer leurs anciens costumes d'Halloween pour en faire la revente.

Dates et heures de dépôt* : Mardis 11 et 18 octobre, 8 h 30 à 16 h
 Jeudis 13 et 20 octobre, 8 h 30 à 16 h

*Le bureau est fermé de 12 h à 13 h

Lieu du dépôt : Bureau de la secrétaire des services communautaires
 Sophie Bertrand
 Coût : Le prix de la vente de costumes ne devra pas dépasser 10 \$
 Retour : Suite à la tenue de la journée d'activités d'Halloween qui se tiendra le dimanche 23 octobre, nous communiquerons avec vous pour vous remettre l'argent récolté lors de la vente de vos costumes. Si certains de vos costumes n'ont pas été vendus, nous vous les rendrons.



La Boîte aux Trésors*

Faites voyager vos enfants dans l'univers de la musique et du mouvement !

Le but premier de La Boîte aux Trésors est d'offrir un moment de stimulation, d'amusement et d'épanouissement à vos tout-petits. Le livre-disque La fanfare des petits Trésors sera en vente sur place au coût de 25 \$.

Les cours ont lieu une fois par semaine durant 15 semaines au choix le samedi ou mercredi, du 14 septembre au 21 décembre 2011.

MAMAN FORME AVEC BÉBÉ 60 min

De 1 à 9 mois

Venez vous amuser tout en retrouvant la forme accompagnée de votre bébé. Vous devez apporter votre porte-bébé et une serviette de plage!

Mercredi
10 h à 11 h

165 \$

GIGOTEURS 45 min

De 6 à 12 mois

À l'aide de mouvements, d'activités musicales, de comptines et de chansons, nous stimulerons et initierons bébé à l'univers de la danse et de la musique. L'enfant doit être accompagné d'un parent.

Mercredi
11 h 05 à 12 h 10

127.50 \$

GAZOUILLEURS 45 min

De 18 à 24 mois

À l'aide de chansons, de jeux, d'instruments de musique et de pièces musicales variées, les enfants apprendront à utiliser la danse et la musique comme moyen d'expression. L'enfant doit être accompagné d'un parent.

Samedi
9 h à 9 h 45

127.50 \$

EXPLORATEURS 45 min

3 à 5 ans

Contenu des Explorateurs et ajout de pas de danse et de mouvements de base.

Samedi
9 h 50 à 10 h 35

127.50 \$

AVENTURIERS 60 min

6 à 10 ans

Nos cours éveillent l'enfant et préservent son sens de l'émerveillement, en plus de favoriser sa curiosité vers les arts. Les cours demandent de la dextérité, coordination et beaucoup d'ÉNERGIE!

Nous voyons les 3 sphères à chaque cours : la danse, l'activité physique et la musique.

Samedi
10 h 40 à 11 h 40

165 \$

Informations :

Chantal Darcy, 450 732-0511
laboiteauxtresors@yahoo.ca

www.boiteauxtresors.com

Bricolage de Noël à la bibliothèque

Venez bricoler une décoration de Noël, atelier en continu.

Le samedi 10 décembre, de 13 h à 15 h, pour les enfants de 4 ans et +



Dimanches animés - spectacles gratuits

Spectacle de marionnette

BERNACHE A PERDU SA BOUSSOLE

La bernache Plume la Magnifique est bien mélangée: elle a perdu sa boussole ! Voilà pourquoi Tourlou, un raton-laveur très coquin, veut lui venir en aide. Une boussole, ça sert à s'orienter... Et pour Plume la Magnifique, ça veut aussi dire voyager!

Dans la forêt fantastique, Plume sait pourtant que la corneille Cri-Cri est une des pires voleuses d'objets précieux. Il faudrait donc se rendre au sommet de la Montagne Magique, où se trouve le nid de la fameuse corneille...



Date : 18 septembre 2011
 Public : 2 à 7 ans
 Heure : 13 h 30
 Durée : 45 minutes
 Lieu : Carrefour Notre-Dame

LES AVENTURES DE BOULE DE NEIGE

Un petit chien perdu erre dans la forêt et il se sent bien seul. Au hasard des chemins, il rencontre plusieurs animaux mais ces derniers semblent très occupés. Les rigueurs de l'hiver incitent notre ami à se trouver un foyer le plus rapidement possible...les petits spectateurs sauront-ils l'aider ?

Date : 20 novembre 2011
 Public : 3 à 8 ans
 Heure : 13 h 30
 Durée : 45 minutes
 Lieu : Carrefour Notre-Dame



CHANTONS NOËL AVEC JO ET LOUIS

Venez chanter avec Jo et Louis des airs de Noël !

Date : 11 décembre 2011
 Public : familial
 Heure : 13 h 30
 Durée : 55 minutes
 Lieu : Carrefour Notre-Dame

Concert

Le tango se danse à trois

Par Danza

Violoniste, pianiste et multi-instrumentiste

Auditoire : Adulte
 Date : dimanche 28 août à 11 h
 Durée : 60 minutes
 Lieu : Terrasse de la bibliothèque Marie-Uguay
 (si intempéries, le concert aura lieu à l'intérieur de la bibliothèque)



**APPORTEZ
VOS CHAISES**

Concert

AVEC LE QUATUOR CLAUDEL-CANIMEX

Depuis sa formation en 1989, le Quatuor Claudel-Canimex a reçu de façon continue un accueil chaleureux du public et s'est mérité l'éloge de la critique, en faisant sien un répertoire qui s'étend du baroque jusqu'aux maîtres contemporains.

Reconnues pour leur « spontanéité et virtuosité collective », leur « beau souffle romantique » (Claude Gingras, La Presse), les quatre femmes qui composent ce quatuor, partagent le même élan envers la musique. Éleine Marcil et Ariane Lajoie, violonistes, Annie Parent, altiste, et Jeanne de Chantal Marcil, violoncelliste, jouent ensemble depuis leur plus jeune âge et leur " travail d'ensemble d'une étonnante précision " (Sara Kennedy, Daily Gleaner) est également remarquable pour son sens de la cohésion et de l'émotion.



Auditoire : adultes
Date : dimanche 13 novembre 2011
Heure : 11 h
Lieu : Bibliothèque Marie-Uguay
Coût : gratuit

Informations : 514 453-4128, option 3 ou 514 453-0013

Concert

AVEC L'ORCHESTRE À VENTS DU SUROÏT

Date : à déterminer
Auditoire : pour adultes
Heure : 14 h
Lieu : Église Sainte-Jeanne-de-Chantal
Coût : gratuit

Informations : 514 453-4128, option 3



Orchestre à Vents du Suroît

Jouez-vous d'un instrument à vent ou à percussion? Aimeriez-vous faire partie d'un groupe de musiciens enthousiastes et dynamiques? Si vous désirez partager avec d'autres votre goût pour la musique, joignez-vous à l'Orchestre à Vents du Suroît!

L'OVS est un organisme à but non lucratif, qui offre des concerts dans les différentes municipalités de notre région. Ses membres, amateurs ou semi professionnels, proviennent très majoritairement de notre secteur. Tout en favorisant l'essor culturel de notre collectivité, l'OVS s'est doté d'une politique sociale d'éducation et d'intégration.

L'orchestre à Vents du Suroît recherche des musiciens intéressés à participer de façon assidue à ses activités. Contactez-nous pour connaître les places disponibles. L'OVS comprend les instruments d'harmonie suivants : trompette, trombone, cor français, euphonium, tuba, saxophone, clarinette, hautbois, basson, flûte traversière, percussions et basse.

Les répétitions ont lieu dans un contexte amical, sous la direction de Mme Theresa Landry, dès le jeudi 15 septembre.

Horaire : Jeudi, heure à déterminer
Lieu : Carrefour Notre-Dame
Informations : info@ovs.ca

Baladi*

En plus de développer grâce et coordination, le baladi se veut un exercice complet, faisant travailler en harmonie chaque partie du corps. Cette danse sollicite souplesse et tonicité du buste, des épaules, des bras, des mains et du bassin, mais surtout du ventre, car les abdominaux travaillant en profondeur, afin d'améliorer le transit intestinal. Elle permet de tonifier les cuisses, d'assouplir les articulations et de lutter contre l'ostéoporose. Elle chasse la déprime, augmente le sentiment de bien-être et développe la confiance en soi. Par des routines, du « body isolation et du popping/locking », vous apprendrez à mieux contrôler les parties du corps sur la musique, et ce dans une ambiance plaisante. Formule parent-enfant également disponible.

Participants :	14 ans et plus
Début :	16 septembre au 19 novembre 2011
Horaire :	vendredi, 18 h à 19 h ou samedi de 15 h à 16 h
Lieu :	Carrefour Notre-Dame
Coût :	130 \$ (costume obligatoire – pantalon, soulier, ceinture 95 \$)
Informations :	Jiana Saad, 438 391-5400



Cours de danse - Joycidence*

Mouvement, Musique, Passion et un Sourire

La danse est un langage universel qui permet aux individus d'établir une relation avec eux-mêmes et leur environnement. Les étudiants apprennent à utiliser leur corps pour s'exprimer par le mouvement, leurs idées et leur vision du monde.

Programme Hip Hop « On bouge et on s'amuse »

- Apprendre à danser avec caractère; viens t'exprimer tout en te gardant en forme!
- Vivre ta passion et ton amour pour la musique!
- Tout simplement avoir du plaisir et se faire des nouveaux amis

STRUCTURE	1. Échauffement/Étirement	2. Chorégraphie
	3. Activation/enchaînement	4. Style libre

COURS	ÂGE	HEURE	COÛT
Hip Hop	6 à 8 ans	18 h à 19 h	135 \$
	9 à 13 ans	19 h à 20 h	135 \$
Hip Hop (I-Per Star)	14 à 17 ans	20 h à 21 h 30	190 \$

pré-requis : 5 ans d'expérience

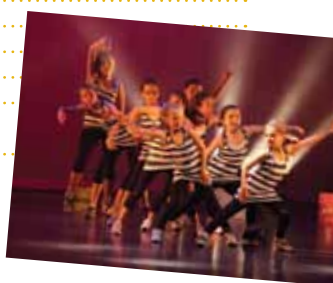
Horaire :	mercredi, du 14 septembre au 14 décembre 2011
Lieu :	Carrefour Notre-Dame
Nombre requis :	Minimum de 6 participants par groupe
Informations :	Joyce Rudisel, 450 308-0783 info@joycidence.ca

www.joycidence.ca

Cours de danse en ligne* 7 septembre seulement

Pour vous amuser, faire de l'exercice, faire de nouvelles rencontres et vous faire des amis, venez danser sur la musique entraînante.

Participants :	adultes
Début et durée :	14 septembre au 14 décembre 2011
Horaire :	débutants : mercredi, 19 h à 20 h avancés : mercredi, 20 h à 21 h 30
Lieu :	Carrefour Notre-Dame
Coût :	4 \$/cours
Informations :	Murielle Groulx, 450 424-4170



Théâtre et/ou Ballet classique et jazz pour enfants et adolescents*

Théâtre pour enfants et adolescents

Si tu as le goût de montrer tes talents de comédien et de faire partie d'un groupe dynamique, viens te joindre à nous. Pendant les cours, nous travaillerons les différentes émotions, l'articulation, l'intonation de la voix et nous mettrons en scène une courte pièce.

HORAIRE

Samedi du 17 septembre au 3 décembre
(relâche le 8 octobre)

3-5 ans - 9 h 45 à 10 h 30

6-8 ans - 9 h 45 à 10 h 45

9-12 ans - 12 h 45 à 13 h 45

Lundi, du 19 septembre au 28 novembre
présentation le 3 décembre (relâche le 10 octobre)

13-17 ans - 18 h à 19 h

Ballet classique et jazz pour enfants et adolescents

Les chorégraphies, les réchauffements, la barre, les exercices au sol ainsi que l'improvisation sont des aspects importants du cours. Les plus avancés auront la possibilité de monter sur pointes en ballet classique. Lors de cette session, les élèves apprendront une chorégraphie classique et une chorégraphie jazz.

HORAIRE

Samedi du 17 septembre au 3 décembre
(relâche le 8 octobre)

3-5 ans - 9 h à 9 h 45

6-8 ans - 10 h 45 à 11 h 45

9-12 ans - 11 h 45 à 12 h 45

Lundi, du 19 septembre au 28 novembre
présentation le 3 décembre (relâche le 10 octobre)

13-17 ans - 19 h à 20 h

Endroit : Carrefour Notre-Dame

Nombre requis : minimum de 5 personnes

Coût : 100 \$ pour le premier enfant

et 85 \$ pour les autres enfants d'une même famille.

Cours combinés Théâtre et Ballet classique et jazz : si le même enfant est inscrit aux deux cours, le coût du deuxième cours est de 85 \$.

Informations : Catherine LaRocque - Les Ateliers CL, 514 425-6580

Ballet classique et jazz pour adultes *

Ce cours s'adresse à toutes les personnes qui veulent apprendre les techniques de base du ballet classique et du ballet jazz dans une atmosphère de détente sans aucune compétition.

Horaire : lundi de 20 h à 21 h

Durée : du 19 septembre au 28 novembre 2011

relâche le 10 octobre

Coût : 95 \$, si un membre de votre famille est inscrit aux cours
pour enfants, le coût est de 85 \$

Endroit : Carrefour Notre-Dame

Nombre requis : minimum de 5 personnes

Informations : Catherine LaRocque - Les Ateliers CL, 514 425-6580

Baladodiffusion

Le comité culturel est fier d'avoir lancé son projet de baladodiffusion qui met en valeur et perpétue la mémoire collective des volets historique, patrimonial et naturel se trouvant sur le territoire de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Ce projet a reçu une subvention dans le cadre de l'appel de projets du Pacte rural du CLD Vaudreuil-Soulanges dont le bailleur de fonds est la MRC Vaudreuil-Soulanges.

Vous pouvez vous procurer la baladodiffusion par téléchargement, gratuitement, au : www.ndip.org/fr/audio.html ou en version CD dans les bâtiments municipaux du territoire de NDIP pour 2 \$.



Balado
DIFFUSION

Parcours vers les ancêtres
de l'île Perrot



La société d'histoire et de généalogie de l'île Perrot

Les lundis de l'histoire avec Lise Chartier

- Initiation à la lecture de contrats notariés liés à l'île Perrot;
- Qui sont les principaux notaires qui ont préparé des contrats pour les habitants de l'île Perrot entre 1700 et 1880;
- Comment retracer un contrat;
- Examen des contrats les plus fréquents; mariage, vente, échange, testament, donation, inventaire après décès, bail, engagement et obligation.

Dates : 3 octobre au 28 novembre 2011 (relâche le 10 octobre)
Frais d'inscription : 15 \$/membre de la SHGIP
30 \$/non-membre

Inscription : Bibliothèque Marie-Uguay
1300, boul. Don-Quichotte, NDIP
514 453-0013
Carte de membre annuelle : 10 \$

Fondation SJDC

Fondation Sainte-Jeanne
de - Chantal N.d.i.p.

4^e souper « Hommages aux familles pionnières de l'île Perrot : les Bourbonnais et les Legault » au profit de la Fondation Sainte-Jeanne-de-Chantal afin de restaurer la clôture de l'ancien cimetière.

Date : samedi 5 novembre 2011, à 18 h 30
Lieu : Carrefour Notre-Dame
Informations et réservations : Diané Farmer, 514 453-3795

Sculpture en argile*

Explorer la forme

Vous aimez vous détendre? Vous aimez le contact de la terre? Alors ce cours est pour vous. En premier lieu, vous apprendrez le langage et les techniques de base de la sculpture d'argile. Ensuite, vous aurez l'occasion de façonner : pots, poupées russes, masques et oeuvre personnelle.

Participants : pour tous
Horaire : samedi, 9 h 30 à 11 h 30, du 17 septembre
au 19 novembre 2011

Lieu : Maison du Parc historique Pointe-du-Moulin
Coût : 275 \$ incluant l'argile et la cuisson
Minimum requis : minimum 5 participants
Informations : Claire Gingras, 438 257-0500
gingras.claire@videotron.ca



Exposition en art visuel

La bibliothèque vous invite à visiter une exposition d'artistes de chez nous. Les murs de la bibliothèque reçoivent présentement les œuvres de Sylvie Deronzier et ce jusqu'au 18 septembre. Le 26 septembre, nous ferons place aux œuvres d'un nouvel artiste dont le nom est à venir. Chaque exposition est d'une durée de 4 mois, et une rencontre est prévue avec l'artiste lors de l'ouverture officielle de l'exposition (date à venir)

Date et artiste de l'exposition :	jusqu'au 18 septembre : Sylvie Deronzier nouvel artiste à partir du 26 septembre
Date de la rencontre avec artiste :	à confirmer
Lieu :	Bibliothèque Marie-Uguay

Appel de candidature en art visuel

La Ville invite les artistes ou les collectifs d'artistes en arts visuels 2D de la région de Vaudreuil-Soulanges à présenter leur candidature pour exposer entre les murs de la bibliothèque durant l'année.

Le dossier de présentation doit contenir les coordonnées complètes du ou des artistes, le curriculum vitae à jour, la démarche artistique, la présentation du projet d'exposition, le dossier de presse (s'il y a lieu) ainsi qu'un minimum de 10 photographies des œuvres pour un artiste ou de 5 photographies des œuvres de chacun des artistes pour un regroupement. Chacune des œuvres doit être bien identifiée (artiste, niveau de pratique, titre, médium, dimension, année de réalisation).

Le dossier de présentation ainsi que les photographies des œuvres peuvent être présentés sur CD ou DVD, mais le candidat doit s'assurer que le tout est fonctionnel et de bonne qualité. Les dossiers incomplets ne seront pas présentés au comité de sélection. Les artistes intéressés à exposer doivent soumettre leur candidature à :

Comité culturel – Appel de candidature d'artiste, Bibliothèque Marie-Uguay
1300 , boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec J7V 7P2
Courriel : glauzon@ndip.org

Appel de dossiers d'artistes en art populaire

Dans le cadre des expositions du Cabinet de curiosités présentées conjointement par la Bibliothèque Marie-Uguay de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, une exposition d'art populaire aura lieu du 13 février au 6 mai 2012 sous le titre L'art populaire : un univers éclaté.

Pour ce faire, les organisateurs sont à la recherche d'artistes d'art populaire de la région de Vaudreuil-Soulanges qui sont intéressés à présenter une ou deux pièces lors de cette exposition.

Si vous êtes intéressés d'y participer, veuillez faire parvenir un dossier comprenant vos coordonnées complètes, une courte biographie, une photographie de l'œuvre que vous désirez présenter (vous pouvez envoyer un maximum de trois pièces) ainsi que la fiche descriptive de l'œuvre (titre, date de production, matériaux, dimensions).

Les dossiers doivent être reçus avant le vendredi 4 novembre 2011.

Veuillez faire parvenir votre dossier à l'adresse suivante :

Cabinet de curiosités, Bibliothèque Marie-Uguay
1300 , boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec J7V 7P2
Courriel : glauzon@ndip.org

Danses des ados

28 octobre (costumez-vous!) et 9 décembre



La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, en collaboration avec le Club optimiste de l'Île Perrot et le Club Richelieu, organise les danses des ados.

Des soirées dédiées aux jeunes, selon leur degré scolaire, pour avoir du plaisir ! Les jeunes sont maintenant regroupés de la 5^e année du primaire au 2^e secondaire. Pour valider le degré scolaire de chaque enfant, une des pièces justificatives est requise, sans quoi, l'accès à la danse sera refusé :

- Bulletin scolaire (copie)
- Carte d'assurance maladie (copie)
- Carte étudiante (élèves du secondaire)

Un jeune peut se voir refuser l'accès ou être expulsé en cas de comportement irrespectueux des gens ou des lieux. Les articles fluorescents sont interdits.

Départ accompagné : Les parents (tuteurs) doivent venir chercher leur(s) enfant(s) à l'intérieur du Carrefour Notre-Dame avant la fin de la danse. Aucun jeune ne sera autorisé à quitter seul la danse pour assurer une sécurité pour chacun. Si un jeune ne respecte pas ce règlement, la Ville ne sera pas tenue responsable d'un comportement qui contrevient aux règles prescrites.

AUCUNE SORTIE À L'EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT N'EST PERMISE. Grignotines à vendre sur place au coût de 1 \$ l'unité (popcorn, barbe-à-papa, boisson gazeuse, eau).

Coût :	5 \$ par personne
Lieu :	Carrefour Notre-Dame
Informations :	514 453-4128, option 3

**BESOIN DE
BÉNÉVOLES**

Pour assurer la sécurité et le bien-être des jeunes durant les danses, nous sollicitons l'aide de parents. Si vous souhaitez vous impliquer dans une activité qui permet aux jeunes de se divertir de façon sécuritaire, veuillez communiquer avec les Services communautaires.

Après-midi de jeux de table à la bibliothèque - activité familiale

Vous promettez à vos enfants de jouer avec eux à leur jeu de société préféré mais ne trouvez jamais le temps? Vous êtes amateur de Monopoly, mais vous êtes seul? La bibliothèque vous offre, à raison d'un dimanche par mois, de venir vous amuser en famille à vos jeux de société favoris. L'activité se veut un moment de rencontre et de plaisir, en toute simplicité, pour tous les membres de la famille. Nous mettrons à la disposition des familles une quantité de jeux de table, les plus populaires, (échec, Monopoly, Scrabble, Battleship, Uno, Clue, etc) mais vous pouvez amener les vôtres. Les dates pour l'Automne 2011 sont les suivantes : les dimanches 11 septembre, 9 octobre, 6 novembre et 4 décembre, de 13 h 30 à 15 h 30.

Le vendredi, je sors à la bibliothèque!

Activités ouvertes en exclusivité aux adolescents à partir de la 5^e année du primaire.

Exemples : Soirée d'impro; Concours de jeux vidéo; Atelier de création de bijoux, etc.

Les dates pour l'automne 2011 sont les vendredis 23 septembre, 21 octobre, 25 novembre et 16 décembre de 19 h 30 à 21 h 30.

Camp de jour NDIP

Toute l'équipe du camp de jour souhaite aux enfants un excellent retour en classe et vous dit à l'été 2012 !



Anime ton parc !

L'animation dans les parcs se termine le 4 septembre prochain, l'équipe reviendra pour l'été 2012!

Scouts de Notre-Dame*

Vos enfants sont la plupart du temps confinés devant un écran quelconque? Vous aimeriez que leur débrouillardise se manifeste enfin et qu'ils deviennent de plus en plus autonomes?



L'esprit de collaboration et de travail d'équipe serait pour vous une valeur à développer chez eux? Voilà ce que vos enfants développeront avec le scoutisme! Tout en se fixant des défis à l'aide d'un système de valorisation individuel et de groupe, les enfants apprennent à se dépasser et surtout, à partager leurs habilités avec les autres membres du groupe (les groupes sont majoritairement francophones, mais les anglophones sont évidemment les bienvenus). On attend vos enfants!

Horaire : septembre 2011 à juin 2012
 Coût : 150 \$ pour toute l'année
 (pour les louveteaux et les scouts, des frais minimes sont aussi à prévoir pour les fins de semaine de camp, habituellement 3 ou 4 par année)

GRUPE	CLIENTÈLE	ENDROIT	HORAIRE
Castors	5 à 7 ans	Gymnase de la Samare	Jeudi 18 h 30 à 19 h 30
Louveteaux	8 à 10 ans	Gymnase de la Samare	Vendredi 18 h 45 à 20 h 30
Scouts	11 à 14 ans	Gymnase N.-D.-de-la-Garde	Vendredi 19 h à 21 h

Prévoir quelques activités spéciales le samedi, et des camps les fins de semaine.

Le 1^{er} octobre prochain, les Scouts de Notre-Dame sillonneront les rues de la Ville pour ramasser vos bouteilles consignées (bouteilles de bière, de plastique et canettes).



Si vous demeurez sur le boulevard Perrot, nous vous prions d'apporter vos bouteilles au Carrefour Notre-Dame (1300, boulevard Don-Quichotte – coin boulevard St-Joseph). Si vous devez vous absenter le jour de la collecte, laisser vos sacs identifiés à votre porte ou apportez-les au Carrefour. **AIDEZ VOS SCOUTS EN LES LAISSANT VOUS RENDRE CE SERVICE!**

Informations : Nathalie Bourque, 514 425-6913

www.scoutsndip.com

Guides du Canada

Le guidisme est la place pour les filles d'aujourd'hui. Le leadership des filles commence ici. Des activités écologiques aux sports, en passant par le camping, les sciences, la conception de mode, la défense des droits et les projets de services communautaires, le guidisme a quelque chose à offrir à toutes. Viens découvrir ton facteur-plaisir.

Participant(e)s : filles de 5 à 19 ans
 Début et durée : septembre 2011 à mai 2012
 Coût : 115 \$

GRUPE	ÂGE	JOUR	HEURE	ENDROIT
Sparks	5 à 6 ans	Lundi	18 h 30 à 19 h 30	École Edgewater 220, boul. Cardinal-Léger, Pincourt
Brownies	7 à 8 ans	Lundi	18 h 15 à 19 h 45	École Notre-Dame-de-Lorette 70, rue Lussier, Pincourt
Guides	9 à 11 ans	Lundi	19 h 00 à 20 h 30	École Notre-Dame-de-Lorette 70, rue Lussier, Pincourt
Pathfinders	12 à 14 ans	Lundi	19 h à 20 h 30	École St-Patrick
Rangers	15 à 17 ans	à venir	à venir	261, rue Shamrock, Pincourt à venir

Inscriptions : 1^{er} et 2 septembre, de 18h à 21h, au Faubourg de l'Île, Pincourt
 En ligne : www.girlguides.ca
 Informations : Joanne Cardinal, 514 453-2547 ou 1-800-565-8111
jackson.mom@sympatico.ca

www.girlguides.ca

Escadron 867 – Cadets de l’air*

Si tu as entre 12 et 18 ans, joins-toi à nous, c’est gratuit!

Activités : musique, biathlon, art oratoire, précision, tir récréatif et compétitif, sports, aéromodelisme, sorties et voyage tout au long de l’année. Camp d’été entre 2 et 8 semaines (gratuit!). Nos réunions sont le vendredi, de 18 h à 21 h, à la Cité Des Jeunes, Vaudreuil-Dorion.

Informations : cmdt.867aviation@cadets.net

www.cadets.net/est/867aviation/

Pré-maternelle « Vire vent »

Ce programme met l’accent sur une grande variété d’activités et de matériel pour encourager les jeunes enfants de 3 à 5 ans à promouvoir l’aspect créatif, éducatif et imaginaire par le biais du programme « Jouer c’est magique ». Chaque enfant possède son propre rythme d’apprentissage, c’est avec respect et souplesse que le programme de la pré-maternelle « Vire vent » a été élaboré.

CHENILLES : ENFANTS ÂGÉS DE 3 À 4 ANS
(qui iront à la maternelle en septembre 2013)

PAPILLONS : ENFANTS ÂGÉS DE 4 À 5 ANS
(qui iront à la maternelle en septembre 2012)

Option A - demi-journée

Mardi et jeudi 9 h à 11 h 45

Option A - demi-journée

Lundi et mercredi 9 h à 11 h 45

Option B - journée complète

Mardi et jeudi 9 h à 15 h 30

Option B - journée complète

Lundi et mercredi 9 h à 15 h 30

12 septembre au 9 décembre 2011 (13 sem.)
(10 octobre remis au 14 octobre)

Nbre d’enfants d’une même famille

1^{er}

2^e

3^e

OPTION A - DEMI-JOURNÉE

20 \$/sem.

15 \$/sem.

10 \$/sem.

OPTION B - JOURNÉE COMPLÈTE

30 \$/sem.

25 \$/sem.

20 \$/sem.

Inscriptions :

du 15 août au 2 septembre en personne
aux heures de bureaux des Services communautaires

Lieu :

Carrefour Notre-Dame

Préposée au programme préscolaire :

Marie-Josée Blain

Informations :

514 453-4128 option 3

Bingo La Presqu’île

Dans Vaudreuil-Soulanges, le Bingo La Presqu’île est un acteur de l’essor social et communautaire de notre région.



De 3600 \$ à 6050 \$ en prix à gagner chaque soir sauf le 1^{er} vendredi du mois
Plus un Jackpot jusqu’à 7500 \$

Horaire :

du mercredi au lundi à 19 h

Lieu :

2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion

Informations :

450 424-1616

www.bingopresquile.com

C.A.C.S.P.

Le Comité d’Action des Citoyens en Sécurité Publique
en partenariat avec la Sûreté du Québec



Fondé en octobre 2005, notre organisme (apolitique) s’est donné comme mission d’amener un engagement des citoyens et citoyennes de la communauté à vouloir faire partie de la solution en matière de prévention de la sécurité publique en partenariat avec leur service de police, par des campagnes de sensibilisation.

Nous avons besoin de bénévoles et votre engagement ne sera que pour quelques heures par année.

Informations :

cacsp.coordonnateur@hotmail.com ou cacsp.ndip@hotmail.com

Club de l'Âge d'or Sainte-Jeanne-De-Chantal



Activités :	sorties, jeux de société, cours, etc.
Participants :	femmes et hommes de 50 ans et plus
Début et durée :	6 septembre au 3 décembre 2011
Lieu :	Carrefour Notre-Dame
Coût :	10 \$ (carte de membre annuelle)

Événements spéciaux

6 septembre :	Souper du mois et bingo (coût 12 \$)
4 octobre :	Souper du mois et bingo (coût 12 \$)
15 octobre :	Train touristique Wakefield
1 ^{er} novembre :	Souper du mois et bingo (coût 12 \$)
19 novembre :	Journée de quilles – Salon Pincourt (Claude Bellavance au 450 455-3367)
21 et 22 novembre :	Casino de Charlevoix (coût 189 \$) (Rhéa Neveu au 514 453-9456)
3 décembre :	Souper dansant de Noël (musique Gregg Innis)
10 décembre :	Voyage d'une journée ou spectacle (Claire B.-Leduc au 514 453-2796)

Informations : François Robillard, 514 453-1519

Scrabble duplicata

Participants :	membres du Club de l'Âge d'or
Début et durée :	12 septembre au 19 décembre 2011 (relâche le 10 octobre)
Horaire :	lundi, 13 h 30 à 16 h 30
Lieu :	Carrefour Notre-Dame
Coût :	7 \$/session

Informations : Michel Turgeon
514 453-2296

Centre Notre-Dame-de-Fatima



Centre
Notre-Dame
de **Fatima**

notre espace nature!

Services offerts à la population

Les résidents de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sont invités à profiter d'un joyaux de Notre-Dame-l'Île-Perrot. En effet, Le Centre est situé sur un immense terrain privé d'un kilomètre de long, où vous trouverez trois salles de réceptions / réunions, quatre chalets, une auberge et un chapiteau fixe. Ces facilités sont disponibles pour des groupes de quinze personnes et plus, désirant tenir des événements à caractère familial, social ou corporatif. Notez que nous vous accueillons sur réservation seulement et que, par exemple, il n'est pas possible de pique-niquer sur le site sans aviser la direction du Centre.

Plusieurs services sont aussi offerts allant de la location de salle (avec traiteur) pour un baptême, des funérailles, jusqu'au service de banquet pour des parties du Temps des Fêtes et même pour des mariages. Tous ces services sont offerts à des coûts avantageux puisque le Centre offrira dorénavant un rabais de 5 % à tous les résidents de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, sur mention de l'actuelle annonce.

Le Centre offre aussi à la clientèle dysphasique ou ayant une déficience intellectuelle, un service de répit de fin de semaine tout au long de l'année.

Informations : Steven Grenier, 514 453-7600 poste 235

www.centrendfatima.com



Club Optimiste de l'île Perrot*



Le Club Optimiste de l'île Perrot est présentement en période de recrutement de bénévoles. Nous cherchons des personnes dynamiques qui pourraient donner quelques heures pour contribuer au développement des jeunes de l'île.

Nous sommes activement impliqués dans certaines activités municipales (danses & fêtes). Nous travaillons également à organiser une grosse activité regroupant un tournoi d'échec et plusieurs concours (jeunes poètes, art de s'exprimer, art oratoire et dictée du gouverneur). Notre but est d'offrir aux jeunes du primaire et du secondaire des municipalités de l'île Perrot, une opportunité de développer leurs compétences, leur personnalité et leur confiance en soi.

Venez nous aider à valoriser notre jeunesse.

Informations : Jean Lachapelle, 514 824-7223

G.R.A.V.E.S Repas partagés

Le Grand Rassemblement des Aînés de Vaudreuil et Soulanges est un organisme sans but lucratif qui offre des repas partagés. Le comité des Repas partagés lance une invitation à tous les aîné(e)s à venir partager leur repas mensuel afin de briser l'isolement et vous faire de nouveaux amis.

Le repas est suivi d'un bingo avec prix de présence. Un transport peut être fourni au besoin.

Vous êtes donc les bienvenus les 2^e mercredis du mois dès midi, soit les :

14 septembre	12 octobre
9 novembre	et 14 décembre

Lieu : Carrefour Notre-Dame
Coût : 7 \$



Grand Rassemblement des Aînés de Vaudreuil et Soulanges

Informations et réservation : Ginette Fillion, 514 453-9420

Association des Citoyens perrottdamois



L'Association des citoyens perrottdamois a à cœur la protection et la conservation du cachet propre à notre Ville. Nous avons donc adopté une phrase clé qui nous représente, soit : « Mon milieu de vie, j'y tiens. » Nous travaillons présentement sur plusieurs dossiers d'intérêt commun.

Nous sommes également l'organisme-parapluie du Bingo La Presqu'île. Si votre association est admissible pour des demandes de subvention, veuillez communiquer avec nous.

Informations : Diane Bertolino, 514 285-1658 poste 224
acpndip@hotmail.com

Club ornithologique de Vaudreuil-Soulanges



Vous aimez les oiseaux? Vous avez des mangeoires? Pour vous, tous les oiseaux sont des moineaux! Tous les oiseaux noirs sont des corneilles! Les autres sont des rouges-gorges! Pour mieux les connaître, joignez-vous à nous. Excursions à pied et en auto, rencontres, ateliers, initiations, conférences, etc.

Coût : 15 \$/abonnement individuel
20 \$/abonnement familial

Informations : Ginette, 450 510-6799
Louise, 450 424-0564
Michel 450 451-9922
ornithovs@hotmail.com

<http://clubornithocovs.site.voila.fr/>

S.H.E.I.P.

La Société d'horticulture environnementale des villes de l'Île-Perrot existe depuis près de 20 ans. Notre mandat principal est l'embellissement et la conservation de notre environnement, en offrant des conférences, des cours et ateliers, des échanges de vivaces et, aussi, en établissant des liens avec d'autres associations.



Les frais d'adhésion à la SHEIP sont de 25 \$ / année et donnent droit à des conférences gratuites et un coût préférentiel aux cours et ateliers et des rabais chez certains marchands de la région. Nos activités se tiennent au sous-sol de l'Hôtel de ville de Ville de L'Île-Perrot au 110, boul Perrot.

COURS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

120 \$ (membre) / 150 \$ (non-membre)

15 septembre au 8 décembre 2011, de 19 h à 22 h

Avec votre certificat de localisation, venez planifier votre aménagement paysager. 10 personnes maximum. Inscription obligatoire au 514 453-1374 ou 450 424-4434 ou sheip@sympatico.ca.

ATELIER D'ENTRETIEN DES OUTILS

25 \$ (membre), 30 \$ (non-membre)

3 décembre 2011, de 9 h à 12 h

Apportez sécateurs, pelles et autres outils de jardinage et venez apprendre comment les entretenir avant de les ranger pour l'hiver. Inscription obligatoire: 514 453-1374 ou 450 424-4434 ou sheip@sympatico.ca .

CONFÉRENCES

GRATUIT (membre), 5 \$ (non-membre)

La SHEIP organise 6 conférences, en septembre, octobre, novembre, février, mars et avril. Prix de présence. Pour une description complète des conférences offertes, visitez-nous à <http://sheip.fsheq.org> ou écrivez-nous à sheip@sympatico.ca pour recevoir notre calendrier d'activités ou pour vous inscrire sur notre liste d'envoi.

D'autres activités peuvent être organisées au cours de l'année.

Consultez notre site Web ou inscrivez-vous à notre liste d'envoi pour recevoir nos info-lettres.

Informations : Sylvie Trépanier, 514 453-1374
sheip@sympatico.ca

<http://sheip.fsheq.org>



Hatha Yoga pour adultes*

Le Hatha Yoga est une discipline qui permet de contacter la conscience du corps physique et d'accroître l'équilibre entre le corps et l'esprit, dans le but d'atteindre l'harmonie intérieure. Les postures utilisées augmentent la souplesse du corps et aide à dénouer les tensions accumulées par le stress et les émotions. La pratique de la respiration consciente, nous apprend à diriger l'énergie dans les différentes parties du corps afin de relâcher les toxines. Et la relaxation permet au corps et à l'esprit de se régénérer. Chaque cours se termine par une méditation, afin d'expérimenter le calme et la paix intérieure.

Nombre requis: minimum de 14 personnes

JOUR	HEURE	LIEU	PROFESSEUR	COÛT
Lundi 12 septembre au 12 décembre 2011 (relâche 10 octobre)	9 h 30 à 11 h 30	Carrefour Notre-Dame	Susan Frederick 514 892-9324	110 \$
Lundi 12 septembre au 12 décembre 2011 (relâche 10 et 24 octobre)	19 h 30 à 21 h 30	Carrefour Notre-Dame	Diane Denis 514 646-0794	110 \$
Mercredi 14 septembre au 14 décembre 2011	19 h 30 à 21 h 30	Gymnase N-D. de la Garde	Diane Denis 514 646-0794	130 \$
Jedi 15 septembre au 15 décembre 2011	9 h 30 à 11 h 30	Carrefour Notre-Dame	Monic Landry 514 453-4057	130 \$

Vous devez apporter votre tapis de sol.

Vinyasa pour adultes

Cette discipline est un courant fluide de postures dynamiques, guidé et animé par la respiration. L'enchaînement des postures amène le corps à se désintoxiquer par l'amélioration de la circulation sanguine et du prana (l'énergie de vie). Ce programme tonifie les muscles, améliore l'équilibre et la flexibilité. Les participants seront invités à une pratique rythmée, toujours en respectant les limites de leur corps. Chaque cours se complète avec une intégration par une séquence de postures lentes et par une méditation guidée. Les participants doivent fournir leur matelas d'exercice. Le banc de méditation est facultatif.

Participants :	16 ans et plus
Début et durée :	12 septembre au 24 octobre 2011 (relâche le 10 octobre)
Horaire :	lundi, 20 h à 21 h 30
Lieu :	Carrefour Notre-Dame
Nombre requis :	8 participants minimum, maximum de 15
Coût :	72 \$
Informations :	Marie-France Gagnon, 514 817-8515 Certifiée par le Collège Yoga Sangha

Méditation, relaxation et réduction du stress*

Une technique différente sera explorée à chaque semaine, afin de vous exposer à une grande variété de choix. Chaque soir débutera par une explication de la méthode, suivie d'une heure de pratique et d'une période de questions ou de partage à la fin. Vous recevrez à chaque cours une « clé de la semaine », une technique courte, simple à pratiquer chez vous si désiré. Ce cours se veut autant une introduction pour les débutantes qu'une pratique courante pour celles qui ont déjà de l'expérience.

Participants :	femmes de 14 ans et plus
Début et durée :	13 septembre au 29 novembre 2011 (12 sem.)
Horaire :	mardi, 19 h 30 à 21 h
Lieu :	Maison du Parc historique Pointe-du-Moulin
Nombre requis :	minimum de 10 personnes
Coût :	120 \$ (12 cours)

Informations : Atmo Zakes, 514 457-0295
atmozakes@gmail.com

Yoga enfants/parents-enfants*

Cours de yoga pour enfants

Ces exercices de relaxation font appel aux sens. Ils conduisent l'enfant à la découverte de son corps et de ses innombrables possibilités. Ce programme invite l'enfant à fixer progressivement son attention de l'extérieur vers l'intérieur, à reprendre contact avec son corps. Il apprendra de cette façon à se concentrer et à vivre en harmonie avec lui-même.

Participants :	filles et garçons de 5 à 12 ans
Début et durée :	12 septembre au 24 octobre 2011 (relâche le 10 octobre)
Horaire :	lundi, 18 h à 19 h
Lieu :	Carrefour Notre-Dame
Coût :	60 \$

Cours de yoga parents et enfants

Venez partager un moment privilégié de détente avec votre enfant. Vous serez invité à contacter la conscience du corps et à vivre l'harmonie intérieure par les postures de yoga qui seront adaptés à chaque participant. Votre enfant pourra vivre l'expérience de relaxation par des exercices qui font appel aux sens. Ces exercices vont le conduire à la découverte de son corps et de ses innombrables possibilités. Ce programme invite l'enfant à fixer progressivement son attention de l'extérieur vers l'intérieur, à reprendre contact avec son corps. Il apprendra de cette façon à se concentrer et à vivre en harmonie avec lui-même. Il est préférable pour le parent qu'il apporte son propre matelas d'exercice.

Participants :	filles et garçons de 5 à 12 ans accompagné d'au moins un parent
Début et durée :	12 septembre au 24 octobre 2011 (relâche le 10 octobre)
Horaire :	lundi, 19 h à 20 h
Lieu :	Carrefour Notre-Dame
Coût :	60 \$ par membre de la famille

Informations : Marie-France Gagnon, 514 817-8515
Certifiée par le Collège Yoga Sangha



Pilates au sol et cardio-pilates*

Cet entraînement physique alliant le corps et l'esprit, est axé sur la respiration, le contrôle et la précision du mouvement. Cette technique a été créée par Joseph Pilates (1880-1967). Le but de la méthode Pilates est de corriger l'alignement de votre corps et de vous enseigner de nouvelles postures. Bien maîtrisées, celles-ci vous permettront de réapprendre à bouger librement, sans ressentir aucune gêne ni douleur. Les exercices tonifient le corps à partir de son «centre d'énergie» afin qu'il gagne en stabilité; de la sorte, les mouvements deviennent plus harmonieux et les tensions sont éliminées. Force et stabilité, souplesse et flexibilité, corps et esprit, voici les principes fondamentaux du PILATES. Une maîtrise intérieure pour une liberté extérieure.

CARDIO-PILATES : Un circuit alternant exercices de cardio-danse et de Pilates. Une formule alliant le dynamisme du mouvement global versus mouvement de précision et de contrôle. Un entraînement complet et diversifié dans une atmosphère de bonne humeur et sur fond de musique latine et africaine et populaire.

CATÉGORIE	JOUR	HEURE
Cardio-pilates	Mardi	19 h 15 à 20 h 15
Pilates au sol (avec accessoires)	Jeudi	13 h 15 à 14 h 15
	13 septembre au 29 novembre 2011	
	15 septembre au 1 ^{er} décembre 2011	

Participants :	adultes
Coût :	192 \$
Lieu :	Carrefour Notre-Dame
Vous devez apporter votre tapis de sol.	

Informations :	Shantal Nicole, 514 453-1410 ou 514 574-8845 shantaldanse1@sympatico.ca
----------------	--

Cours de réanimation cardio-respiratoire (RCR)*

Le cours de RCR a pour objectif de vous habiliter à intervenir en cas d'étouffement ou d'arrêt cardiorespiratoire. Il vous permettra de vous familiariser avec les techniques de réanimation et de désobstruction, chez l'adulte, l'enfant et le bébé.

Participants :	16 ans et plus
Début et durée :	28 septembre et 5 octobre 2011 (2 sem.) ou 26 octobre et 2 novembre 2011 (2 sem.)
Horaire :	mercredi, 19 h à 21 h
Lieu :	Chalet du parc des Mésanges
Coût :	60 \$

Informations :	Christiane Lajoie, 514 453-0904
----------------	---------------------------------



Escadrille des Trois-Lacs*

Les Escadrilles Canadiennes de Plaisance (ECP), dont fait partie l'Escadrille des Trois-Lacs, est la plus grande association nationale de plaisanciers d'un océan à l'autre. Depuis 1938, des instructeurs bénévoles certifiés donnent des cours de sécurité nautique. Cet organisme sans but lucratif veille principalement à :

- Promouvoir la sécurité nautique par le biais de l'information et de la formation.
- Sensibiliser le grand public à la sécurité nautique.
- Collaborer avec différents organismes associés à la sécurité nautique.

Offre de cours :	- Navigation de plaisance - VHF (radiotéléphonie) - Cours sur l'eau (carte de conducteur) - GPS
------------------	--

Informations :	514 990-2061 (boîte vocale)
----------------	-----------------------------

www.cps-ecp.ca/destroislacs_fr

COMQUAT Services éducatifs aux adultes

COMQUAT est un organisme communautaire autonome à but non lucratif qui offre des formations GRATUITES aux adultes de 16 ans et plus désirant développer de meilleures compétences en français (lecture, écriture et conversation.) Veuillez consulter notre site Web pour la programmation complète automne 2011.



GRATUIT

FORMATIONS

ALPHA- FRANÇAIS (ÉCRITURE)

ALPHA-LECTURE

ALPHA-CONVERSATION

FRANCISATION

Apprendre le français pour les personnes immigrantes (programme à temps partiel, niveaux débutant et intermédiaire)

HORAIRE

De jour ou de soir

De jour

De jour

2 soirs par semaine



Toutes les formations sont GRATUITES grâce au soutien financier du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles du Québec.

Lieu : 34, Grand Boulevard, Île-Perrot

Informations : 514 453-3632

<http://comquat.alphabetisation.ca>

Services éducatifs aux adultes



Services d'intégration à l'emploi - débutant le 12 septembre

FORMATION INCLUANT L'INFORMATIQUE

- Tests d'orientation
- Gestion du stress
- Informatique (Word, Excel, Internet) 65 hres
- Confiance et affirmation de soi
- Rédaction de c.v.
- Stage ou recherche d'emploi

FORMATION INCLUANT L'ANGLAIS

- 10 semaines temps plein en anglais, langue seconde
- 3 semaines de techniques de recherche d'emploi (facultatif)
- Vous devez passer un test d'évaluation de vos connaissances au préalable.

GRATUIT

Francisation - débutant le 19 septembre

NIVEAU DÉBUTANT

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 45 à 11 h 30

Une évaluation de votre français aura lieu lors de l'inscription.

NIVEAU INTERMÉDIAIRE

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 12 h 45 à 15 h 30

GRATUIT

Informatique (55 et +) - débutant le 26 septembre

- Volet 1 : Initiation à Internet et au courrier électronique
- Volet 2 : Initiation au traitement de texte et au chiffrier (Word et Excel)

Ces cours sont également offerts au Centre des Belles-Rives à Vaudreuil-Dorion (514 477-7000, poste 5121)

Horaire : chaque volet est offert à raison de 2 demi-journées par semaine (9 semaines)

Coût : 25 \$ par session

Lieu : Centre Île-Perrot, 333, boul. Perrot, Ville de L'Île-Perrot

Informations : 514 477-7000, poste 5620

www.cstros-lacs.qc.ca

Vision-travail

Ayant pignon sur rue à Vaudreuil au 418, avenue St-Charles depuis 2000, Vision-Travail offre gratuitement des services bilingues d'aide à l'emploi pour les 40 ans ou plus de la grande région de Vaudreuil-Soulanges. Ce programme, financé par Emploi-Québec, vise à donner un coup de pouce aux chercheurs afin de les aider à réintégrer le marché du travail dans un poste correspondant à leurs attentes. Bilan professionnel, rédaction de CV, lettres de présentation, identification d'employeurs potentiels, exploration du marché caché, préparation à l'entrevue d'emploi et acquisition de nombreux trucs efficaces font partie, pour ne nommer que ceux-là, des sujets abordés lors de la démarche d'aide proposée.

Informations : 450 455-5150

Parrainage civique Vaudreuil-Soulanges

Le Parrainage Civique est un organisme communautaire à but non lucratif, s'adressant aux personnes vivant une déficience intellectuelle, aux personnes vivant avec un handicap physique et aux personnes âgées. Notre programme permet à ces personnes en difficulté, et qui ont besoin de support, de développer une relation d'amitié et d'entraide avec une personne bénévole adulte et compétente. Elles peuvent ainsi obtenir un appui qui leur procurera une meilleure qualité de vie. Si vous avez besoin d'assistance, n'hésitez pas à nous contacter, tous les services sont gratuits.

Vous aimeriez aider et vous rendre utile dans votre entourage? Vous pouvez devenir un ami selon vos intérêts et votre disponibilité. Quelqu'un attend, vous attend... Vous pouvez également venir nous rencontrer sur semaine, de jour, au 26, rue Allen à Vaudreuil-Dorion.

Informations: 450 455-8986



Tel-Aide

Tel-Aide est un service d'écoute anonyme et confidentiel conçu pour toi qui désires partager ton ennui, ta difficulté, ta détresse avec un écoutant qui saura t'écouter sans jugement et sans arrière-pensée.

Informations: 450 452-2727
info@telaide.com

www.telaide.com

Centre d'action bénévole l'Actuel

Notre mission est de promouvoir et de développer l'action bénévole dans une panoplie d'activités en appui aux organismes de la santé et des services sociaux du territoire, afin de susciter une réponse à des besoins du milieu.

HEURES D'OUVERTURE

Administration :	Lundi au vendredi :	8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30
Magasin :	Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :	9 h 30 à 17 h
	Samedi :	9 h 30 à 16 h
	Dimanche et lundi :	FERMÉ
Dépannages :	Sur rendez-vous seulement	

ACTIVITÉS ET SERVICES OFFERTS À TOUTE LA POPULATION

- Accompagnement lors d'un transport médical
- Activités spéciales pour les familles
- Aide aux formulaires
- Aide aux petits (distribution et vente de vêtements neufs pour enfants 0-5 ans)
- Clinique d'impôt
- Comptoir de vêtements
- Coups de fil sécurisants
- Cuisines collectives
- Dépannages : alimentaire, vestimentaire et nourrissons
- Mamies secours (soutien à domicile pour les mamans avec enfant de 0-6 mois)
- Livraison de repas congelés
- Transport médical
- Visites amicales



Lieu : 88, rue Adèle, Vaudreuil-Dorion

Informations: 450 455-3331
info@lactuel.org

www.lactuel.org



P.S. Jeunesse

Des difficultés à trouver un emploi... La recherche d'emploi est une étape extrêmement stressante. On voudrait trouver son emploi tout de suite et plus le temps passe, plus les chances de douter de soi et de se décourager augmentent.

Nous vous aidons à établir et réaliser mettre en œuvre une stratégie gagnante afin de trouver rapidement le bon emploi pour vous. Vous vous posez des questions, vous avez peur de passer à l'action, vous êtes découragés, vous aimeriez mais vous pensez que ça ne fonctionnera pas, vous ne savez pas trop dans quel domaine aller... On peut vous aider.



Nous offrons des services gratuits d'aide à l'emploi aux adultes, hommes et femmes de 18 ans et plus. Certains s'adressent aux personnes sans emploi et sans diplôme. D'autres sont offerts aux personnes ayant un dossier judiciaire. On y aborde la recherche d'emploi, mais aussi la formation professionnelle, la demande de pardon, l'accès au domaine de la construction, la préparation aux entrevues ...

Quelle que soit votre situation, les services offerts par l'organisme d'employabilité P.S. Jeunesse à Valleyfield peuvent vous aider à trouver le bon emploi. Nous sommes situés au 19, rue Ste-Cécile - Salaberry-de-Valleyfield.

Informations : 450 377-9155

Transport Soleil



Transport Soleil est un organisme à but non lucratif, fondé en 1988 par un groupe de bénévoles et d'organismes. Transport Soleil offre un service de transport adapté pour toute personne limitée dans l'accomplissement d'activités normales et qui, de façon significative et persistante, est atteinte d'une déficience physique, intellectuelle ou qui utilise régulièrement une orthèse ou une prothèse ou tout autre moyen pour pallier son handicap.

Quelles sont les procédures pour profiter du service de Transport Soleil ?

Compléter une demande d'admission afin d'ouvrir un dossier. Par la suite, la demande est soumise au Comité d'admission qui étudiera la demande en respectant les critères d'admission établis par le Ministère des Transports du Québec. Lorsque la demande est approuvée, une lettre vous est envoyée avec un dépliant et votre carte de membre.

Horaire :	Lundi, mardi, mercredi, vendredi :	7 h à 17 h
	Jeudi :	7 h à 22 h
	Samedi :	7 h à 20 h

Informations :	450 424-0744
	info@transportsoleil.qc.ca

www.transportsoleil.qc.ca

Forum jeunesse Vallée du Haut St-Laurent



Recensement des jeunes désirant s'impliquer et des lieux d'implication disponibles /création d'une banque de données.

Le Forum jeunesse vous invite à vous inscrire gratuitement à sa base de données. Cette banque, accessible sur notre site Web présentement en élaboration, permettra d'une part aux jeunes de se trouver des lieux d'implication en concordance avec leurs intérêts personnels et d'autre part, aux organismes intéressés de pouvoir recruter une relève intéressante.

Le Forum jeunesse est une instance régionale de concertation, de mobilisation et de développement en matière jeunesse, qui travaille pour les jeunes de 12 à 35 ans en les plaçant au cœur de l'action. Soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, mise de l'avant par le gouvernement québécois, le Forum vise également à promouvoir et à favoriser la participation citoyenne des jeunes âgés entre 16 et 35 ans à travers les processus décisionnels qui les concernent.

Informations :	1-877-370-1881
	martine.boyer@forumjeunessevhsl.org

GRATUIT

www.forumjeunessevhsl.org

Carrefour Jeunesse Emploi

Notre Mission : aider les jeunes adultes de 16 à 35 ans à se réaliser (quelque soit leur situation économique et leur statut).

Une équipe multidisciplinaire les aide à mieux se connaître, à identifier leurs passions, leurs besoins, compétences, valeurs et intérêts. Des professionnels chaleureux et dynamiques les outillent, les accompagnent et les soutiennent dans leurs démarches pour réaliser leurs projets professionnels.

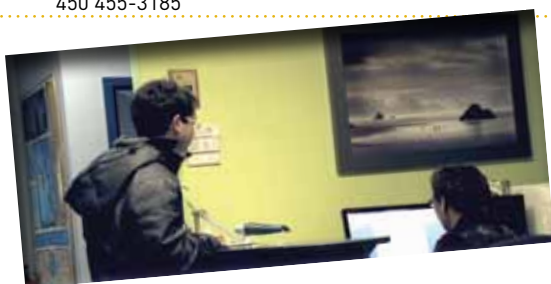


CARREFOUR
jeunesse • emploi
Vaudreuil-Soulanges

- Recherche d'emploi, (organisation, outils, curriculum vitae, simulation d'entrevues, pistes d'emploi, soutien personnel et technique)
- Développement de carrière (connaissance de soi, orientation, information scolaire et professionnelle, prêts et bourses, etc.)
- Développement de l'employabilité (persévérance scolaire, dynamiques de vie, attitudes et habitudes de travail, programme de préparation au marché du travail, stages en entreprises, etc.)
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse (prédémarrage, information et référence)

Informations : 450 455-3185

www.cjevs.org



Centre de femmes La Moisson



Le Centre de femmes La Moisson est un lieu d'échange et de croissance pour les femmes, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et de développer leur autonomie. Le Centre offre, entre autres, les services suivants : service de relation d'aide (rencontre individuelle et écoute téléphonique), des groupes de soutien et de croissance personnelle, des cafés-rencontres thématiques ainsi que des conférences.

De belles nouveautés sont prévues pour septembre !

Lieu : 321, Grand Boulevard, Ville de L'Île-Perrot, QC, J7V 4X3

Informations : 514 453-8720
lamoisson1@videotron.ca

www.centredefemmeslamoisson.com

« Welcome Wagon »



Visites d'accueil aux nouveaux résidents et aux nouvelles mamans.

Vous êtes nouvellement arrivés dans la région? Vous avez un jeune bébé ou êtes enceinte? Vous vous mariez? Nous sommes là pour vous! Nous avons des paniers de bienvenue pleins d'informations utiles et de cadeaux des commanditaires locaux. Inscrivez-vous pour une visite ou pour venir à nos événements gratuits.

Informations : Sheryl Walker, 514 646-0583

www.welcomewagon.ca

INFO

NOTRE-DAME

www.ndip.org

MOT DE LA MAIRESSE

AUTOMNE 2011

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

J'aimerais d'abord souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux résidants de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (NDIP). Vous avez choisi une ville qui de plus en plus se donne des moyens concrets pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens.

Les informations que vous trouverez dans l'édition d'automne de l'Info Notre-Dame vous permettront de réaliser à quel point l'offre de services aux citoyens est complète à NDIP. La gamme d'activités tant pour les enfants, les adolescents que pour les adultes est impressionnante et je lève mon chapeau aux différents services municipaux ainsi qu'aux organismes communautaires qui travaillent jour après jour pour offrir cette variété à leurs concitoyens.

L'Info Notre-Dame est un outil de premier plan pour tous vos besoins. Vous y trouverez la liste des activités automne ainsi que les coordonnées pour joindre les services de la Ville. Gardez-le à portée de main, ce petit guide pourrait vous rendre de précieux services.

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est orientée vers l'avenir. Nos différentes politiques et initiatives écoresponsables placent les gens au cœur des solutions et des décisions que le conseil municipal élabore.

Notre approche de consultation et de transparence fait en sorte que vous êtes impliqués dans les processus sans pour autant ralentir le développement économique de la Ville. Le rayonnement de NDIP, par sa complicité avec les autres villes de l'île et de la région, vous assure des actions concertées pour la mise en place de solutions régionales au centre de vos préoccupations.

Je souhaite à tous et à toutes un automne haut en couleurs et vous invite à prendre part activement à la vie municipale, soit par votre présence aux séances du conseil de ville ou par votre implication au sein des organismes de loisir et communautaires qui, j'en suis certaine, vous rendront encore plus fiers d'être perrottdamois et perrottdamoises.

Perrottdamoisement vôtre!

Marie-Claude Nichols
Votre mairesse



Notre-Dame-
de-l'Île-Perrot

TABLE DES MATIÈRES



Mot de la Mairesse	p.1
À propos de Notre-Dame	p.19

INFORMATIONS MUNICIPALES

Calendrier des assemblées publiques	p.3
Contrôle des petits animaux	p.4
Heures d'ouverture des bureaux	p.3
Horaire de travail de la voirie et hygiène du milieu	p.3
Licences pour chiens	p.4
Matières fécales de chiens	p.4
Paniers de basketball	p.7
Parc et civisme	p.4
Parc d'exercice canin	p.5
Premiers répondants	p.3
Roulez Vert pensez CIT	p.3
Service de Sécurité incendie	p.6
Sûreté du Québec	p.5
Tarif de location de salle du Carrefour	p.5

CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

Compostage	p.7
Conseils d'automne	p.12
Contrat avec entrepreneur	p.11
Éco-gestes pour un jardin vert	p.9
Entretien écologique des pelouses	p.10
Ligne Verte	p.7
Nouvelle pelouse - préparation	p.8
Québec - nouvel outil pour économiser l'eau	p.7
Recherchez l'utilisation illégal de pesticide	p.11
Réglementation sur les pesticides	p.11
Service gratuit pour les citoyens : la ligne verte	p.11

TRAVAUX PUBLICS

Collecte de branches	p.14
Collecte de feuilles mortes	p.13
Collecte des ordures ménagères	p.16
Dépôt de neige dans la rue	p.14
Éclairage des rues	p.14
Lavage des autos	p.14
Nouvelle pelouse	p.13
Nuisances, gazon, rebuts, ferrailles	p.14
Rebuts volumineux	p.13
Récupération	p.15
Récupération de piles	p.17
Récupération de peinture	p.18
Remplissage d'une piscine	p.14
Résidus domestiques dangereux	p.18
Résidus verts	p.16
Rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc	p.13
Service 3-1-1	p.16
Stationnement de nuit l'hiver	p.15
Stationnement privé	p.14
Usage de l'eau de l'aqueduc	p.14

URBANISME

Abris temporaire pour auto	p.19
Demande de permis	p.20
Permis pour abattre un arbre	p.19
Vente de garage	p.19

Heures d'ouverture des bureaux

Les bureaux des services administratifs sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

VEUILLEZ PRENDRE NOTÉ QUE LES DÉPARTEMENTS DES SERVICES ADMINISTRATIFS, COMMUNAUTAIRES AINSI QUE DE LA GESTION DU TERRITOIRE SERONT FERMÉS POUR LA PÉRIODE DES FÊTES, SOIT DU 26 DÉCEMBRE 2011 AU 6 JANVIER 2012 INCLUSIVEMENT. QUANT À LA BIBLIOTHÈQUE, CELLE-CI SERA FERMÉE DU 23 DÉCEMBRE 2011 AU 5 JANVIER 2012 INCLUSIVEMENT

Horaire de travail de la voirie et hygiène du milieu

Du lundi au vendredi, de 7 h à 11 h 30 et de 12 h à 15 h 30.

Calendrier des assemblées publiques

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Les sessions ordinaires du Conseil ont lieu le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h 30. Lorsque ce jour tombe un jour de fête, la session est tenue le jour juridique suivant. Vous êtes par contre les bienvenus à venir rencontrer les membres du Conseil dès 18 h 30, au Carrefour Notre-Dame (1300, boul. Don-Quichotte).

Informations : 514 453-4128

ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT

Tous les premiers mercredis du mois, à 19 h 30, au 1244, boul. Perrot

Informations : 514 425-2244

Sûreté du Québec - coordonnées

Voici les coordonnées de la Sûreté du Québec pour envoyer tout commentaire ou pour des plaintes (ex. : sur le bruit).



Pour toute urgence, composez le 9-1-1

Courriel : poste.mrc.vaudreuil-soulanges@surete.qc.ca

www.surete.qc.ca

Roulez vert pensez CIT

Nos Autobus, les Essayer, c'est les Adopter.

Veillez noter que des modifications ont été apportées aux circuits 41 (Françoise-Cuillerier), 42 (Rouleau) et 43 (Roger-Maillet). Le CIT vous offre également deux nouveaux circuits : le 46 (Domaine express) et le 47 (Anse au Sable/Domaine).

Informations : 450 424-2485 info@citlapresquile.qc.ca

www.citlapresquile.qc.ca



Un défi pour la vie !

Premiers répondants demandés

Le service de premiers répondants de l'île Perrot, lequel dessert les villes de l'île-Perrot et de Notre-Dame-de-l'île-Perrot, est à la recherche de membres afin de renforcer son équipe.

Si vous avez dix-huit ans et plus et désirez faire partie d'une équipe médicale dans le but d'aider des gens et de sauver des vies, communiquez avec nous.

Informations : 514 646-0984 info@pr-ile-perrot.com



Parcs et civisme...

Aidez-nous à vous servir!

Nous lançons un appel particulier aux Ados en les invitant à respecter la propriété publique, ainsi qu'à leurs parents à qui nous demandons de les sensibiliser à cet effet. Des actes de vandalisme se produisent régulièrement sur nos équipements publics. Soyons sensibles à diminuer ce phénomène tous ensemble.

- Il est malheureux de constater que bon nombre de propriétaires de chiens négligent de ramasser les excréments de leurs animaux de compagnie, et ce, particulièrement dans les parcs et sur les terrains de la Ville. Nous souhaitons votre précieuse collaboration.
- N'oubliez pas que des règlements existent à cet effet, et que ces derniers seront appliqués envers les contrevenants avec les amendes correspondantes. Le devoir de chacun est de voir à la qualité de vie de la collectivité.
- Du côté des jeux pour enfants, assurez-vous de maintenir une surveillance adéquate avec les plus petits, en restreignant notamment les vêtements amples et/ou accessoires avec cordons. Ces derniers sont dangereux dans les glissoires.



Quelques éléments du règlement de paix et bon ordre :

- Ne pas troubler, incommoder ou gêner de quelque manière que ce soit la paix des résidents sur leur propriété ou celle des gens qui circulent ou se trouvent dans un endroit public.
- Ne pas errer dans un endroit public sans excuse raisonnable.
- Ne pas être avachi, s'étendre, s'endormir, se loger, mendier ou flâner dans un endroit public.
- Ne pas dessiner, peindre ou autrement marquer les biens de propriété publique sans autorisation préalable de la Ville.
- Ne pas grimper dans les arbres, couper ou endommager des branches ou endommager tout mur, clôture, abris, kiosque, panneaux de signalisation, décoration, fontaine, article de jeux, siège ou autre objet dans les endroits publics.
- Dans un endroit public, ne pas consommer ou avoir en sa possession des boissons alcooliques ou avoir en sa possession un contenant dont l'ouverture n'est pas scellée, sauf à l'occasion d'une activité spéciale pour laquelle la Ville a prêté ou loué l'endroit public ou à l'occasion d'un événement pour lequel un permis de vente d'alcool est délivré par la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec.
- Ne pas consommer ou se trouver sous l'effet de drogues dans un endroit public.

Nous vous remercions à l'avance de nous rapporter tout acte de vandalisme ou toute irrégularité.

Contrôle des petits animaux

Toute plainte concernant les petits animaux doit se faire auprès du contrôleur des petits animaux au 450 510-1508.

Matières fécales de chiens

Le propriétaire ou le gardien d'un chien doit nettoyer immédiatement une propriété publique ou privée, salie par les matières fécales de son chien.

Licences pour chiens

Depuis le 9 janvier 2011, les licences de chiens pour les années 2012-2013 sont disponibles à l'Hôtel de Ville durant les heures normales de bureau, au coût de 30 \$ pour les deux années. Nous vous rappelons que le règlement stipule que la licence est obligatoire et qu'une limite est fixée à deux (2) animaux par logement. Les chiens de race pitbull, bull terrier, staffordshire bull terrier, american bull terrier ou american staffordshire terrier et tout chien hybride issu de ces races sont interdits sur le territoire.

En cas de perte ou de remplacement, des frais de 2 \$ la licence seront exigés.

Parc d'exercice canin

RÈGLEMENTS

Le parc d'exercice canin se situe au parc des Éperviers, soit au 89, rue de la Rivelaïne et est ouvert tous les jours, de 8 h à 22 h.

Règles d'usage :

- Les chiens sont les seuls animaux admis dans le parc d'exercice à l'exception des chiens agressifs, malades ainsi que les femelles en chaleur.
- Les chiens doivent être gardés en laisse jusqu'à l'aire d'exercice.
- Les chiens sont libérés et remis en laisse à l'endroit prévu à cette fin, c'est-à-dire entre les portes doubles.
- Il est interdit de laisser un chien sans surveillance.
- Vous devez ramasser les excréments de votre chien et réparer ses dégâts (ex : trous dans le sol).

Pour leur sécurité, les enfants de 12 ans et moins sont admis uniquement en compagnie de leurs parents ou d'une personne responsable.

Vous devez faire preuve de civisme :

- Il est strictement interdit de consommer de l'alcool ou de la nourriture dans l'aire d'exercice.
- Vous devez faire preuve de prudence si vous utilisez un jouet pour le chien et ne pas l'utiliser s'il y a beaucoup de chiens.
- Vous devez assumer la responsabilité légale de votre chien et des dommages qu'il pourrait causer.
- Les jappements excessifs sont interdits.



Tarifs de location de salle du Carrefour

Les coûts d'utilisation des salles incluent le montage de base (tables et chaises). Le formulaire à remplir pour le permis de boisson est disponible aux services communautaires. (40 \$ pour le service et de 80 \$ pour la vente).

	DE JOUR lundi au vendredi (3 hres et moins)	DE SOIR lundi au vendredi OU DE JOUR samedi et dimanche (3 hres et moins)	SOIRÉES DE RÉCEPTION	JOURS FÉRIÉS**
RÉSIDENTS *				
SALLE DE RÉCEPTION (225 personnes)	125 \$ + taxes 25 \$ / hre suppl.	150 \$ + taxes 25 \$ / hre suppl.	350 \$ + taxes 25 \$ / hre suppl.	500 \$ + taxes 50 \$ / hre suppl.
NON-RÉSIDENTS				
SALLE DE RÉCEPTION (225 personnes)	200 \$ + taxes 25 \$ / hre suppl.	250 \$ + taxes 25 \$ / hre suppl.	550 \$ + taxes 25 \$ / hre suppl.	700 \$ + taxes 50 \$ / hre suppl.

* Est considéré comme RÉSIDENT tout «propriétaire» ou «locataire» âgé de 18 ans et plus. Cette personne devra être signataire du contrat de location et s'en porter garante. L'activité devra être organisée par le demandeur et/ou s'adresser à un membre de sa famille avec un lien de parenté direct (père, mère, fils, fille).

Afin de bénéficier du tarif «résident», l'activité prévue devra s'adresser à la famille du demandeur (mariage, baptême, funérailles, 25^e anniversaire...) ou susciter la participation des citoyens de Notre-Dame.

Est aussi considéré comme résident une entreprise, étant déclarée comme telle et ayant pignon sur rue (commerce ou siège social) à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Seuls les organismes à but non lucratif s'adressant aux Perrotdamois(e)s pourront jouir du tarif résident. Une copie de la charte peut vous être demandée à cet effet.

** Les jours fériés sont les congés reconnus selon le calendrier officiel.

Les réservations seront confirmées lors du dépôt (100 \$ en tout temps), et les délais de réservation sont de un an (maximum) pour les mariages (9 mois pour les non-résidents) et de neuf mois (6 mois pour les non-résidents) pour les autres événements. Les résidents ont toujours priorité.



Informations : 514 453-4128 option 3

Service de Sécurité incendie de L'Île-Perrot et de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Division prévention

UNE FAUSSE ALARME... C'EST ALARMANT

Le comité de la MRC a apporté un changement au règlement municipal harmonisé (RMH) sur les systèmes d'alarme. Avant de poursuivre, examinons quelques statistiques relatives à la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot :

ANNÉE	NOMBRE D'APPELS DU SERVICE	NOMBRE D'ALARMES INUTILES	% DES APPELS POUR L'ANNÉE EN COURS
2010	106	50	47,1%
2009	92	33	35,86%
2008	96	28	29,16%

Entre 2008 et 2010, nous notons que le nombre d'alarmes inutiles pour le territoire de L'Île-Perrot a augmenté de 78,65 %.

Quels sont les coûts sociaux qu'engendre une alarme inutile ?

1. Le déplacement inutile et l'attente de la personne responsable de l'immeuble demeurent une perte de temps importante pour le personnel d'urgence, sans compter le coût qui s'y rattache.
2. La plupart des alarmes ayant nécessité un déplacement se sont avérées non fondées. Ces situations requièrent des déplacements rapides et mettent inutilement en péril la vie des personnes répondant à un appel, sans compter les dommages collatéraux qu'un déplacement en urgence des véhicules peut causer.

Quels sont les changements prévus ?

1. Un constat d'infraction sera dorénavant émis à la deuxième alarme inutile plutôt qu'à la troisième.
2. L'amende s'élève à 100 \$ plus des frais de 46 \$ pour un particulier et de 200 \$ plus des frais de 67 \$ pour une personne morale.

Nos recommandations :

1. Passer l'aspirateur de temps en temps dans l'avertisseur ou le détecteur de fumée afin d'enlever la poussière qui s'y trouve.
2. Lors de travaux produisant de la poussière, couvrir l'avertisseur de fumée de façon que la poussière ne cause pas une alarme inutile. IMPORTANT, ne pas oublier de le découvrir une fois les travaux terminés.
3. Si votre avertisseur de fumée sonne lorsque vous faites de la cuisson, il se peut qu'il soit mal positionné. Ne pas hésiter à communiquer avec nous pour savoir où le placer.
4. Une fois installé, un système d'alarme requiert un minimum d'entretien.
5. La durée de vie d'un avertisseur ou d'un détecteur de fumée est de 10 ans.
6. Pour les avertisseurs de fumée à pile, changer les piles deux fois par année. La meilleure façon de ne pas l'oublier est de remplacer les piles tous les changements d'heure. Changement d'heure, changement de pile.

Votre Service de sécurité incendie tient à vous. Il est donc très important d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel dans votre habitation. Une vie ne peut pas être remplacée.

Pour nous joindre : 514 453-1751, poste 239

urgences 911

Paniers de basketball

Nous constatons une augmentation des adeptes du basketball, entraînant du même coup une augmentation du nombre de paniers mobiles dans les rues. C'est pour cette raison que la Ville demande la collaboration de tous les propriétaires afin que leur panier de basketball soit retiré de l'emprise des voies publiques et ce, après chaque utilisation.

Il est de plus strictement interdit d'installer ces paniers d'une façon permanente dans l'emprise des voies publiques.

Compostage

Séance de formation sur le compostage domestique 2011.

Des séances de formation seront offertes sur le compostage domestique par la MRC de Vaudreuil-Soulanges en collaboration avec Terres en ville.

Ces formations sont offertes gratuitement et il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour y participer.

Lors de ces formations, un composteur écologique sera tiré au sort parmi les participants. De plus, les participants sont admissibles à une subvention de 50 \$ pour l'achat d'un composteur. Des conditions d'admissibilités s'appliquent.

13 septembre – 19 h 30

21 septembre – 19 h 30

27 septembre – 19 h 30

5 octobre – 19 h 30

Pavillon récréatif des bénévoles (145, rue Valade, Les Cèdres)

Salle 2 de l'Omni-Centre (375, boul. Cardinal-Léger, Pincourt)

Aréna de Saint-Polycarpe (10, rue des Loisirs, Saint-Polycarpe)

Salle Paul-Brasseur (10, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Rigaud)

Informations :

Pascal St-Germain au 450 455-5753, poste 2227

Ligne Verte

Vous avez des questions quant à l'entretien de votre pelouse, les alternatives aux pesticides et les solutions écologiques disponibles? Pour répondre à vos questions horticoles, les villes de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et de Pincourt mettent à votre disposition la Ligne verte, un service de renseignement gratuit. Disponible depuis le mois de mai et ce jusqu'au 15 septembre 2011, une écoconseillère se fait un plaisir de répondre à vos questions et vous accompagner dans le « virage vert ».

Il vous sera possible d'obtenir de l'information sur :

- les pratiques permettant d'obtenir une belle pelouse écologique;
- les solutions naturelles pour régler les problèmes d'insectes, de maladie et de mauvaises herbes;
- les trucs pour bien réussir votre compost;
- les multiples façons de réduire votre consommation d'eau potable.

Grâce à la Ligne verte, il vous sera facile d'adopter des ÉCOgestes, des pratiques simples, économiques et respectueuses de l'environnement.

Soucieux d'avoir une belle pelouse naturelle sans recourir à l'utilisation de pesticides? Préoccupé par les vers blancs ou les mauvaises herbes dans votre pelouse?

Appelez la Ligne verte pour prendre rendez-vous pour une visite gratuite de diagnostic.

L'écoconseillère se rendra chez vous, et vous conseillera sur les ÉCOgestes à adopter pour résoudre vos défis horticoles.

Informations :

514 453-4980 ou ligneverte@ndip.org jusqu'au 15 septembre 2011

Québec - nouvel outil pour économiser l'eau potable

La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) vient de mettre en ligne un nouveau site visant à fournir aux professionnels de l'horticulture ornementale et aux jardiniers amateurs de l'information et des données qui leur permettent de rendre le jardinage encore plus environnemental.

À l'adresse www.arrosageeteconomiedeau.org, les municipalités trouveront des renseignements qui leur seront utiles pour mieux comprendre et mieux intervenir dans le dossier de l'arrosage des aménagements paysagers.

Cet outil, mis à la disposition du grand public, a été réalisé en association avec le RÉSEAU environnement, et s'inscrit dans la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable dévoilée récemment par le ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire.

Nouvelle pelouse... La préparation du sol, un investissement payant

Micheline Lévesque, agronome

Avant d'ensemencer ou de poser des plaques de gazon, il est important de bien préparer le sol. Cette étape cruciale aura non seulement l'avantage de réduire les coûts d'entretien de la pelouse (arrosage, fertilisation, contrôle des insectes et mauvaises herbes), mais assurera la vigueur et la pérennité de cette dernière.

Préparation du sol

Pour favoriser le développement des racines de la pelouse, il faut d'abord bien ameublir le sol jusqu'à une profondeur d'au moins 20 cm. Pour ce faire, on laboure 10 à 15 cm de profondeur avec un rotoculteur et l'on ajoute 5 à 10 cm de compost de qualité ou d'un mélange terre à gazon et compost. L'ajout de compost est primordial puisque la matière organique allège le sol et le rend fertile. Attention, il est très important de ne pas diminuer ces quantités. Vous ferez un bon investissement, car, malgré les coûts engendrés par cet ajout, vous économiserez bien des soucis et des frais à moyen et à long terme. Pour éviter de créer des couches de sol de texture distincte, cette nouvelle couche devra être légèrement brassée avec une partie du sol existant. L'eau pourra ainsi s'infiltrer en profondeur et permettre un meilleur enracinement. De ce fait, votre pelouse saura mieux résister aux canicules et aux sécheresses. Une fois le sol préparé, il est préférable de niveler le sol, afin qu'il n'y ait pas de dépressions dans lesquelles l'eau s'accumulera.

Ensemencement ou pose de gazon

Si on prévoit semer de la pelouse (le meilleur choix pour une pelouse résistante), il faut choisir des mélanges de semences de qualité (adaptés aux conditions de sol et de luminosité qui prévalent), qui sont résistants à la sécheresse et aux insectes ravageurs (ex. : la punaise des céréales). Un mélange contenant une diversité de graminées (fétuques, ray-grass ou ivraie et pâturin) et un certain pourcentage de trèfle (2%) aura l'avantage de résister à la sécheresse et aux ravageurs. Consultez les experts en centres de jardins de la région pour les mélanges disponibles.

Si vous optez pour de la pelouse en plaque (tourbe), assurez-vous qu'elle n'est pas l'hôte d'insectes ravageurs. Une fois le gazon installé, arrosez copieusement pendant quelques heures quotidiennement. L'arrosage doit se faire préférentiellement tôt le matin ou si nécessaire en soirée. Attention, puisque constitué uniquement de pâturin du Kentucky, le gazon en plaques est plus exigeant en eau et en fertilisation. Il sera donc difficile de le maintenir en bon état dans les périodes de canicules et d'interdiction d'arrosage. Pour remédier à ce problème, il est suggéré d'effectuer une aération, un terrautage et un sursemis à l'automne ou au printemps de l'an 2 pour créer de la biodiversité. Les mélanges mentionnés à la rubrique précédente sont d'excellents choix pour ce faire.

À noter qu'il faut effectuer les travaux lorsqu'il est possible de marcher sur le sol sans s'enfoncer (quand le sol est bien drainé de l'eau de la fonte des neiges). Aussi, il est conseillé d'effectuer une analyse du sol pour connaître sa teneur en éléments minéraux et appliquer la chaux et les engrais naturels en conséquence.

Référence : L'écopelouse, pour une pelouse vraiment écologique. Micheline Lévesque, 2008. Bertrand Dumont éditeur.





Des éco-gestes* pour un jardin vraiment vert!

Si les gaz à effet de serre (GES) et les changements climatiques ne vous laissent pas indifférent et que vous avez à cœur de protéger l'environnement, adoptez dès aujourd'hui les écogestes au jardin! L'été, l'arrosage des plates-bandes et des végétaux se traduit par une augmentation de 50 % de la consommation totale d'eau. En aménageant différemment votre terrain, vous pourriez minimiser cet impact et tout en ayant un magnifique jardin vert écolo.

Voici des écogestes qui vous permettront de réduire les GES, votre consommation d'eau et de polluants dans votre jardin:

- Laissez le gazon coupé au sol. En pratiquant l'herbicyclage, vous économiserez temps, argent tout en contribuant à la qualité de votre pelouse.
- Récupérez l'eau de pluie dans des barils conçus à cet effet et réutilisez-la dans votre jardin et vos plates-bandes;
- Réduisez les besoins en eau en arrosant judicieusement. Suivez la règle d'or: Arrosez peu souvent, mais en profondeur;
- Maîtrisez le Xériscape en optant pour des végétaux résistants aux sécheresses;
- Si vous devez utiliser des engrais, réduisez les quantités et optez des engrais 100% naturels. Ce faisant, vous réduirez vos émissions de GES
- Optez pour la prévention. En maintenant les végétaux en santé, les maladies et les insectes ravageurs se feront rares. Si vous devez utiliser des pesticides, sachez que les pesticides de synthèse peuvent être dangereux pour votre santé et avoir un impact négatif sur l'environnement. De plus, ils sont interdits d'utilisation par la Ville. Optez donc pour un pesticide à faible impact tel que le savon insecticide, ou mieux encore, contactez la Ligne verte de votre Ville pour des conseils personnalisés.
- Valorisez les résidus organiques (mauvaises herbes, retailles de végétaux, etc.) en apprenant à les composter. Le compost ainsi obtenu vous permettra d'enrichir vos plates-bandes et réduire votre dépendance aux engrais. Le tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre;
- Optez pour une écopelouse qui est peu exigeante en arrosage, en tonte et fertilisation.

Faire des choix éco'logiques', c'est simple et économique!

* Écogeste : geste souvent simple que chacun de nous peut faire quotidiennement pour diminuer la pollution et l'émission de gaz à effet de serre (GES) et améliorer son environnement.



Entretien écologique des pelouses en 10 étapes simples



ENTRETIEN DE ROUTINE

- 1 Tondez haut.** En tondeant la pelouse haute, vous empêchez l'invasion de mauvaises herbes et d'insectes. Réglez la hauteur de coupe à 2,5 ou de préférence, à 3 pouces. Ne « scalpez » jamais la pelouse. De longs brins d'herbe sont beaucoup plus robustes, empêchent l'émergence de mauvaises herbes, recouvrent les racines, préviennent le dessèchement du sol et accroissent la longévité et la force des racines qui protègent le sol contre la sécheresse et les parasites de racines. Tondez le gazon régulièrement en ne coupant jamais plus d'un tiers de la longueur du brin à la fois. Affûtez bien les lames pour éviter d'arracher le gazon qui devient alors plus vulnérable aux maladies. Ne tondez pas le gazon lorsqu'il est mouillé. Tondez-le en soirée ou par temps nuageux.
- 2 Compostez.** Laissez les brins d'herbe coupée sur le sol en tant que paillis. Ceci réduit les besoins d'engrais organiques de 30% par temps humide ou si le gazon est très long, compostez-en plutôt les débris. Le gazon doit être sec avant que vous le compostiez. Si vous procédez à la « détoxification » d'une pelouse ayant été traitée chimiquement, attendez un an avant de la pailler, car il pourrait s'y former de la chaume.
- 3 Arrosez généreusement.** Il faut arroser les pelouses d'environ un pouce d'eau deux fois par semaine, sauf durant les périodes pluvieuses, et de préférence avant 8 h (déposez une cannette sous l'arroseur et calculez le délai pour accumuler un pouce d'eau), vous saurez ainsi à quel rythme déplacer votre arroseur. Les arrosages légers et fréquents gaspillent l'eau et font apparaître des racines superficielles.
- 4 Contrôlez les mauvaises herbes et les insectes par des méthodes écologiques.** Une pelouse saine et bien entretenue vainc la plupart des mauvaises herbes. Surveillez les endroits endommagés (endroits à découvert) – terrain propice aux mauvaises herbes – traitez-les immédiatement en éliminant la cause comme la circulation dense et sursemez au besoin (voir l'étape 9). Arrachez les mauvaises herbes éparses à la main. En cas de repousse persistante, faites analyser votre sol par les professionnels d'une pépinière ou procurez-vous une trousse; le pH idéal du sol varie entre 6,0 et 7,0. Ajoutez de la chaux ou du soufre pour modifier le pH de façon à accroître la disponibilité des substances nutritives végétales et la reproduction des micro-organismes bénéfiques. Évitez les pesticides chimiques qui sont inutiles et dommageables pour la santé des humains et des animaux ainsi que pour l'environnement. Un arrosage d'eau savonneuse par temps chaud enrayer efficacement la plupart des insectes nuisibles. Plus de 90% des insectes vivant dans les pelouses sont bienfaisants; une pelouse saine peut tolérer certains parasites sans détérioration ni danger.

ENTRETIEN SAISONNIER

- 5 Râtelez.** Enlevez délicatement la chaume (couche compactée formée de débris et de gazon mort qui empêche l'eau de percoler jusqu'aux racines) à l'aide d'un râteau à la fin du printemps ou au début de l'été (pas trop tôt après le dégel si le gazon est encore spongieux, car les racines seront endommagées et moisiront lors de la germination de mauvaises herbes).
- 6 Fertilisez au printemps.** Bien des gens trouvent cette étape inutile, et certains spécialistes recommandent de fertiliser uniquement à l'automne (voir l'étape 10). Toutefois, si vous désirez que votre gazon soit très robuste et résistant aux parasites, appliquez (à la mi-mai) un engrais 100% naturel granuleux à dilution temporisée (au lieu d'engrais chimiques très solubles qui lessivent les éléments nutritifs naturels du sol, endommagent le sol et le gazon et peuvent provoquer des maladies exigeant le recours aux pesticides chimiques). Parmi les engrais organiques recommandés, mentionnons le compost, le fumier, les engrais minéraux (poudre de roche), la farine d'os ou de sang, le varech, le gluten de maïs, etc.
- 7 Aérez la pelouse.** On recommande de procéder à l'aération en juin ou à l'automne (en enlevant mécaniquement des carottes de terre afin de réduire le compactage du sol, d'accroître sa capacité de rétention d'eau et d'augmenter la circulation d'air vers les racines), ce qui évitera la période de germination des mauvaises herbes qui pourraient pousser dans les trous. Louez un aérateur de gazon à votre pépinière ou faites appel à une entreprise d'entretien des pelouses.
- 8 Épandez du compost en surface.** Bien qu'il soit préférable de le faire lors de l'aération, vous pouvez épandre le compost n'importe quand entre la mi-juin et la fin août. Si vous ne disposez pas de votre propre tas, achetez du compost de vache ou de mouton. Épandez-le à raison de 100 livres par 1 000 pieds carrés.
- 9 Sursemez.** On obtient d'excellents résultats en jumelant les étapes d'aération et de terreautage. Les endroits endommagés et à découvert sont particulièrement propices à l'invasion de parasites. Labourez la terre, étendez le compost ou la tourbe, épandez les semences de gazon rustique, enfoncez-les bien puis arrosez.
- 10 Fertilisez à l'automne.** C'est une étape cruciale, car il importe de nourrir le sol. Si vous ne fertilisez qu'une seule fois, faites-le de préférence à l'automne. Utilisez un des engrais organiques énumérés pour la saison prochaine.

Si vous avez des questions en ce qui a trait aux produits et techniques proposés, appelez la LIGNE VERTE au : 514 453-4980... c'est gratuit!



Attention réglementation sur les pesticides en vigueur

En 2002, la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot a pris le virage vert et a adopté un règlement interdisant l'utilisation des pesticides, sauf en cas d'exceptions. Cette initiative, qui a toujours pour but de protéger les enfants et gens à risque des dangers des pesticides, vise l'encadrement strict de toute application de pesticide et le remplacement de produits dangereux par des produits et techniques à faible impact pour la santé et l'environnement.

Service gratuit pour les citoyens : la ligne verte

Pour vous aider à résoudre vos problèmes horticoles sans avoir recours aux pesticides ou pour évaluer si le problème justifie une utilisation rationnelle de pesticides chimiques, la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot met à votre disposition un service de conseils téléphoniques et des visites de diagnostic tout à fait gratuits. Faites appel à la Ligne verte pour des conseils relatifs à l'horticulture et à l'environnement.

Recherchez l'utilisation illégale de pesticide (herbicide)

Si suite à un traitement contre les mauvaises herbes vous observez des symptômes tels que des tiges de pissenlits ou autres végétaux en forme de tire-bouchon (voir photo) le feuillage des arbres ou arbustes en forme de cuillère ou recourbés, il est presque certains qu'un pesticide de synthèse interdit a été utilisé à votre insu. Si tel est le cas, s'il vous plaît communiquez avec la Ligne verte. Il nous fera plaisir d'effectuer une visite à domicile pour valider ou non vos soupçons.

Attention à la signature de contrat avec un entrepreneur

- Attention aux entrepreneurs offrant des services naturels qui pourraient contenir des pesticides interdits (malheureusement, cela existe) les pesticides sont interdits sauf lorsqu'un permis est émis par la Ville;
- Attention aux entrepreneurs qui essaient de vous vendre des services sans avoir vu et inspecté votre propriété;
- Exigez qu'on inspecte votre propriété et effectue une analyse de votre sol (pH, texture, etc.);
- Posez des questions sur les méthodes préventives utilisées comme l'aération, le terreautage avec du compost, la tonte élevée, le recyclage du gazon coupé;
- Vérifiez si on vous parle de biodiversité et de désherbage manuel si nécessaire;
- Posez des questions sur les engrais utilisés. Sont-ils 100% naturels? Ils peuvent coûter un peu plus cher, mais valent l'investissement;
- Combien de traitements vous propose-t-on? Normalement 2 à 3 fertilisations (100% naturels) par année sont suffisantes. Assurez-vous d'éviter de fertiliser pendant les mois chauds de l'été, exception faite de l'application d'algues liquides;
- Le gluten de maïs peut faire partie d'une stratégie de fertilisation et empêcher les mauvaises herbes de s'établir dans la pelouse au printemps. Mais attention aux excès d'azote (N) et évitez d'utiliser le gluten de maïs lors de réensemencement;
- Demandez qu'on vous explique comment les insectes ou maladies pouvant affecter votre pelouse seront traités.

Notes : Les pesticides à faible impact autorisés incluent entre autres choses : La terre diatomée, les produits tels que le savon insecticide, le Trounce, le EndAll, le Btk ou *Bacillus thuringiensis*, etc.), le borax contre les fourmis, les nématodes contre les vers blancs, le soufre (fongicide et acaricide), le bicarbonate de soude (fongicide), l'huile de dormance, la chaux soufrée, le gluten de maïs, les produits à base d'ail, de savon, etc.

Sites Web d'intérêts : www.saenviro.com / www.cap-quebec.com / www.2.ville.montreal.qc.ca/jardin/



Conseils d'automne pour une pelouse robuste et bien fournie

Fin août, septembre et octobre sont des mois où vous pouvez faire plusieurs travaux de rénovation sur votre pelouse. Par exemple : réensemencer votre pelouse, semer une nouvelle pelouse, aérer, terreauter, etc. Une pelouse aime pousser à la fraîche et à l'humidité.

AÉRATION ET TERREAUTAGE :

L'aération et le déchaumage se font lorsque le sol est relativement sec, vers la fin septembre ou le début d'octobre ou encore au printemps. L'aération effectuée à l'aide d'un aérateur mécanique permet à l'eau et à l'air de bien pénétrer dans le sol, ce qui accélère l'assimilation des engrais et du compost par les végétaux. Puis une fois l'an, on procède au terreautage qui consiste à étaler directement sur le gazon, à l'aide d'un balai à gazon en plastique, une fine couche de 5 mm de compost, le tout appliqué avant une pluie. Le terreautage se fait à l'automne ou au printemps si le sol est argileux et au printemps si le sol est sablonneux.

RÉENSEMENCEMENT :

Si votre pelouse est dégarnie, tondez-la très ras à environ un pouce, puis réensemencez avec un mélange contenant une diversité de graminées vivaces. Évitez d'utiliser du pâturin de Kentucky à 100%. C'est une espèce de graminée exigeante et peu résistante aux attaques d'insectes et au manque d'eau. Recouvrez d'une légère couche de terre à jardin, de mousse de tourbe ou de compost.

LA DERNIÈRE TONTE DE LA SAISON:

Tout au cours de l'été, et ce jusqu'au début de novembre, la hauteur idéale du gazon se situe entre 6 cm et 8 cm. Les racines emmagasinent ainsi les réserves nutritives nécessaires pour affronter l'hiver. Effectuez aussi tard que possible à l'automne une dernière tonte à environ 4 cm, ce qui assure un assèchement rapide de la pelouse au printemps et prévient la propagation des maladies fongiques causées par l'humidité. Il est recommandé de laisser sur place les débris de tonte car ils sont une bonne source de matière organique et conservent l'humidité du sol. Par contre, on devrait ramasser ces rognures lorsqu'elles sont trop longues et s'en servir plutôt comme paillis sur une plate-bande ou les composter. Il est préférable de ne pas tondre le gazon lorsqu'il est mouillé par une pluie, la rosée ou autre afin d'éviter les risques de maladies telles que la moisissure des neiges, le cercle de fée et la moisissure visqueuse, cette dernière étant fréquente l'automne.



FERTILISER À L'AUTOMNE :

Si vous choisissez de fertiliser à l'automne, attention de ne pas fournir à la pelouse en fin de saison un engrais à forte teneur en azote, premier chiffre de la formulation... N.P.K. (azote-phosphore-potassium) car cet élément favorise la repousse des brins (feuilles) au détriment de l'endurcissement pour l'hiver. Utilisez un engrais d'automne 100% naturel. Cette formulation aura une teneur élevée en potasse, qui aidera la pelouse à résister au stress de l'hiver. De plus, l'azote sera emmagasiné dans les racines pour agir rapidement au printemps.

FEUILLES MORTES :

Broyez les feuilles mortes avec une tondeuse déchiqueteuse à mesure qu'elles tombent ou lorsque qu'il y a accumulation au sol de 5 à 9 cm (2 à 3.5 pouces). Le carbone ainsi fourni sera bénéfique pour les micro-organismes du sol. En décomposant les feuilles mortes, les micro-organismes assurent un maintien ou même une augmentation du taux de matières organiques dans le sol essentiel à la rétention de l'eau et des éléments nutritifs disponibles dans le sol.

Bon automne!

Longue vie aux feuilles mortes

La M.R.C. s'occupe de la collecte des feuilles mortes sur tout le territoire de Vaudreuil-Soulanges y compris Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Le but de ces collectes est simple, diminuer la quantité de déchets qui se retrouvent au site d'enfouissement et surtout, revitaliser cette richesse afin de la transformer en compost, un engrais 100% naturel.

Il faut se rappeler que depuis mai 2006, nous devons payer au Gouvernement provincial une redevance sur chaque tonne de déchets qui se retrouve dans des sites d'enfouissement sanitaire, donc le fait de ne plus disposer des feuilles mortes nous fait économiser tout en aidant l'environnement. La façon de faire est la même que l'an dernier, c'est-à-dire que la collecte des feuilles se fera exclusivement dans des sacs en papier. Ces sacs seront déchetés et étendus sur les champs des agriculteurs dans la région de Vaudreuil-Soulanges.

Où :	De porte à porte
Quand :	Mardis 25 octobre, 8 et 22 novembre 2011
Comment :	Déposez vos sacs au bord de la route la veille des jours de collecte

La Ville offre gratuitement à ses citoyens, jusqu'à épuisement de l'inventaire, une quantité de 10 sacs par propriété. Vous pouvez vous les procurer aux Ateliers municipaux aux heures d'ouverture des bureaux (une preuve de résidence sera exigée).

Pour une autre façon de disposer vos feuilles, voir l'encart « résidus verts ».

IL EST À NOTER QUE LES SACS DE FEUILLES NE SERONT PAS RAMASSÉS PAR LE SERVICE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DURANT CETTE PÉRIODE.

La collecte de feuilles mortes, j'y participe et j'y gagne!

Rebuts volumineux

Les rebuts volumineux (qui ne peuvent être contenus dans votre bac) seront récupérés uniquement le 3^e lundi de chaque mois.

Les matériaux de construction de projets mineurs (2 mètres cubes) seront récupérés s'ils sont disposés de la façon suivante : dans des boîtes ou sacs ne pesant pas plus de 25 kilos. Les morceaux de bois doivent être dépourvus de clous, coupés en section de 1m et attachés ensemble.

Les pneus, le béton ou l'asphalte, ainsi que tout autre RDD (résidus domestiques dangereux) ne sont pas ramassés. Voir rubrique résidus domestiques dangereux à la page 18.

Rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc

Veillez prendre note que du 12 au 14 septembre, du 19 au 23 septembre, du 26 au 30 septembre, du 3 au 7 octobre ainsi que du 11 au 14 octobre 2011, nous procéderons au rinçage du réseau d'aqueduc de la Ville. Ces travaux s'effectueront entre 7h et 16h.

Lors de ces travaux, veuillez prendre les précautions qui s'imposent (réserve d'eau claire, lavage, etc.) car ces travaux peuvent causer une légère baisse de pression, accompagnée d'une coloration rougeâtre de l'eau (rouille.).

Si cela se produit, nous vous conseillons d'ouvrir les robinets d'eau froide et de laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne incolore. Nous vous prions de nous excuser pour les inconvénients engendrés par ces travaux et pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le département de la Gestion du territoire.

Informations :	514 453-4128, option 1
----------------	------------------------

Nouvelle pelouse

Une personne qui installe ou ensemence une nouvelle pelouse peut, pourvu qu'elle détienne un permis émis à cette fin par l'officier responsable de la Ville, procéder à l'arrosage de cette pelouse entre 21 h et 23 h, chaque jour, durant une période de 15 jours consécutifs, à compter du début des travaux d'installation ou d'ensemencement.

Informations :	514 453-4128, option 1
----------------	------------------------

Lavage des autos

L'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour le lavage des autos ou des entrées de garage est prohibée en tout temps, sauf si le boyau d'arrosage est muni d'une lance à fermeture automatique.

Usage de l'eau de l'aqueduc

L'arrosage et l'usage de l'aqueduc ne sont permis et tolérés qu'entre 21 h et 23 h, du lundi au vendredi inclusivement, de la façon suivante :

- **AUX DATES IMPAIRES** de chaque mois par les propriétaires dont leur adresse civique comporte un numéro impair;
- **AUX DATES PAIRES** de chaque mois par les propriétaires dont leur adresse civique comporte un numéro pair.

Remplissage d'une piscine

L'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour le remplissage d'une piscine n'est autorisée qu'une fois par année de calendrier, pourvu que l'opération soit faite entre minuit et 6 h du matin. L'utilisation des bornes-fontaines pour fins d'arrosage ou de remplissage est prohibée en tout temps.

Politique pour la collecte des branches

La Ville offre GRATUITEMENT **aux maisons habitées seulement**, une (1) collecte de branches par mois pour un volume maximal de 4' X 4' X 8' (diamètre de 4 pouces maximum). Ces collectes débutent le 2^e lundi de chaque mois, de la mi-avril à la mi-novembre. **Les branches doivent être au bord de la route le lundi avant 7 h.** Les branches doivent être disposées de façon ordonnée, le tronc vers l'avant près de la route, sans empiéter sur la rue.

Tout cas particulier donnera lieu à une évaluation préalable des coûts qui seront payables par le citoyen. La Ville pourra accepter ou refuser toute demande spéciale.

Vous devez obligatoirement appeler à la Gestion du territoire au 514 453-4128 option 1 pour vous prévaloir du service.

Le dépôt de neige dans la rue : c'est interdit!

Un petit rappel, sachez qu'il est strictement interdit, en vertu du règlement sur les nuisances, de jeter ou de déposer sur les trottoirs et dans la rue de la neige qui provient d'un terrain privé. C'est une question de civisme et de sécurité routière. Pensez-y.

L'amende minimale est de 100 \$ pour une personne physique et de 200 \$ pour une personne morale.

Nuisances, gazon, rebuts, ferrailles...

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser pousser sur un terrain ou une partie d'un terrain, de la broussaille, de la mauvaise herbe à plus de 60 centimètres de hauteur. Cette norme s'applique sur tous les terrains qu'ils soient vacants ou construits.

De plus, il est également interdit de laisser ou de permettre qu'il soit laissé sur un terrain tout déchet, débris de démolition, matériaux de construction, branches, arbres morts, ferrailles ainsi que des carcasses de véhicules hors d'état. Les amendes prévues sont de 100 \$ plus les frais...

Soyons responsable de notre environnement, évitons les nuisances!

Éclairage des rues

Pour toute lumière de rue défectueuse sur notre territoire, nous vous prions de communiquer avec le département des Travaux publics au **514 453-4128, option 1.**

Stationnement privé... pas n'importe où!

VOICI QUELQUES RAPPELS : Le stationnement ou l'entreposage de véhicules routiers doivent être effectués dans un espace de stationnement prévu à cet effet et conforme à la réglementation municipale. Le stationnement et l'entreposage de véhicules **sont donc prohibés en dehors de ces espaces ainsi que sur le gazon.** De plus, **il est interdit** de stationner ou d'entreposer un véhicule routier sur un terrain vacant situé sur le bord de l'eau, à moins qu'il n'y soit déjà aménagé un espace de stationnement protégé par droits acquis.

Informations : 514 453-4128, option 1

Stationnement de nuit l'hiver : c'est interdit!

Les automobilistes sont priés de noter que le stationnement de nuit est interdit dans les rues et chemins publics de la Ville, du 1^{er} novembre au 15 avril, entre minuit et 7 h le matin.

En plus de la délivrance d'un constat d'infraction, tout véhicule stationné durant la période d'interdiction peut être déplacé et remorqué ailleurs, notamment à un garage et le propriétaire ne peut en recouvrer la possession que sur paiement des frais réels de remorquage et de remisage. Nous vous remercions de votre collaboration.

Récupération

La collecte du recyclage est robotisée et certaines normes sont appliquées systématiquement. La problématique la plus souvent rencontrée est que les bacs ne sont pas bien positionnés. En effet, ils doivent être placés de façon à ce que le logo soit visible de la rue, à 1½ mètre maximum de la route, avec un dégagement de 60 centimètres de chaque côté ou entre les bacs.

De plus, les petits bacs de 64 litres ne sont plus ramassés. Aucune matière à l'extérieur du bac ne sera ramassée, les boîtes ou les grands cartons doivent être coupés et disposés dans les bacs.

Le couvercle doit être maintenu fermé.

Nous demandons votre collaboration afin d'augmenter le volume de matières recyclées et nous y gagnerons tous. En effet, depuis mai 2006, le gouvernement provincial nous fait payer une redevance pour chaque tonne métrique envoyée dans des sites d'enfouissement. De plus, une ristourne nous sera faite pour les matières recyclées vendues par les sites de tri. Donc, toute la population en profitera et l'environnement aussi.

Ceux qui ne se sont pas encore procuré un bac de récupération peuvent le faire en se présentant aux bureaux des Ateliers municipaux durant les heures d'ouverture ou en communiquant avec nous.

Des bacs supplémentaires sont disponibles aux Ateliers municipaux durant les heures d'ouverture au coût de 90 \$ taxes incluses. Il y a collecte des matières recyclables TOUS LES JEUDIS.

CE QUE JE PEUX RECYCLER

PAPIER ET CARTON

- Papier
- Carton
- Journal
- Circulaire
- Dépliant
- Carton plat et ondulé
- Sac de papier
- Livre
- Revue / périodique / magazines
- Annuaire téléphonique
- Carton à œufs
- Papier fin
- Enveloppe
- Papier d'emballage non métallisé
- Carton de lait
- Boîte de jus de type Tétra Pak

PLASTIQUE DE CATÉGORIE 1, 2, 3, 4, 5, 7

- Tous les contenants de plastique de toutes les couleurs
- Sac d'épicerie en plastique
- Emballage de produits
- Sac de lait et poche de lait
- Sac de légumes surgelés
- Sac à pain
- Sac à sandwich
- Sac à aliments en vrac
- Sac de nettoyage à sec

VERRES

- Tous les contenants de toutes les couleurs

MÉTAL

- Tous les contenants de métal
- Conserve
- Papier d'aluminium
- Assiette d'aluminium
- Produits de métal de poids inférieur à 2.25 kg, de volume inférieur ou correspondant plus ou moins à un contenant d'eau de javel de 4 litres
- Grille-pain
- Batterie de cuisine, chaudron, poêlon
- Bouilloire
- Pied de lampe
- Poignées de porte
- Tuyau
- Tige de métal
- Etc.

CE QUE JE NE PEUX PAS RECYCLER

PAPIER ET CARTON

- Papier mouchoir
- Papier buvard – essuie-tout
- Papier ciré
- Cellophane
- Couche
- Papier d'emballage métallisé
- Papier et carton souillés

VERRES

- Miroir et verre plat
- Cristal
- Poterie
- Porcelaine
- Vaisselle
- Ampoule électrique
- Tube fluorescent

PLASTIQUE DE CATÉGORIE 6

- Caoutchouc
- Styromousse
- Panier à linge
- Boyau d'arrosage
- Bouchon
- Toile de piscine
- Jouet
- Sac de croustilles ou de friandises
- Pellicule extensible
- Emballage de viandes et fromages
- Emballage souillé
- Sac de céréales et craquelins
- Verre de plastique

MÉTAL

- Tôle galvanisée
- Contenant sous pression
- Produit excédant un poids de 2.25 kg
- Produit de dimension restreinte (clous, boulons, vis, etc.)
- Produit de volume supérieur à un contenant d'eau de javel
- Produit de longueur de 50 cm et plus

Informations :

514 453-4128, option 1

Collecte des ordures ménagères

Les collectes ont lieu les VENDREDIS dès 7 h et se font de façon robotisée à l'aide d'un bac roulant gris foncé de 360 litres, avec le logo de la Ville. Il y aura collecte des rebuts qui ne peuvent être contenus dans votre bac (rebut volumineux) le 3^e lundi de chaque mois (voir le texte sur les rebuts volumineux à la page 13).

À qui appartient le bac?

Le bac est rattaché à l'immeuble. Lors d'un déménagement, il doit demeurer sur place à l'adresse où il a été livré.

Comment placer le bac ?

Les bacs roulants pour les ordures doivent être déposés en bordure de la rue, entre 21 h la veille des collectes et 7 h le jour de la collecte, qui est le VENDREDI pour l'ensemble du territoire. Le bac doit être remisé dans un délai de 12 heures suivant la collecte. Assurez-vous que les bacs ne soient pas déposés dans la rue mais bien dans votre entrée d'auto ou sur votre terrain. Ils doivent être positionnés sur votre propriété dans l'entrée charretière, le plus près possible du trottoir, sans toutefois se retrouver sur la voie publique, la piste cyclable ou le trottoir.

Le logo de NDIP imprimé sur la face frontale du bac doit être orienté vers la rue (comme les bacs de recyclage). Ne rien placer au-dessus ou autour du bac. Un pourtour de 30 centimètres est requis. Les déchets doivent être contenus dans le bac de façon à ce que le couvercle ferme complètement. Aucun contenant ou sac à l'extérieur du bac ne sera ramassé ou vidé.

Combien de bacs sont alloués selon le type de bâtiment?

Unifamilial : 1 bac

Multi-logement (incluant les condos) : 1 bac pour 2 logements (arrondi au nombre supérieur)

Commerce et industrie : 1 bac

Vous trouvez votre bac trop petit, c'est le temps de débiter ou d'augmenter votre implication dans la récupération des matières recyclables (des bacs supplémentaires de recyclage sont disponibles au coût de 90 \$). Une autre solution, le compostage, des composteurs sont disponibles au coût de 60 \$ aux Ateliers municipaux.

Informations : 514 453-4128, option 1

TOUT CONTENANT DE 360 LITRES NE PORTANT PAS LE LOGO DE LA VILLE N'EST PAS RÉCUPÉRÉ

Résidus verts

La Ville met à votre disposition un conteneur pour résidus verts (gazon, jardinage, feuilles mortes) aux Ateliers municipaux. Ces résidus sont acheminés dans un site de compostage. **Les branches ne sont pas acceptées car récupérées mensuellement** (voir encart pour la collecte des branches p.14).

Les résidus doivent être dans des sacs de papier recyclables ou vous devrez prévoir vider vos contenants ou autres types de sacs dans le conteneur. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, entre 8h30 et 12h et de 13h à 16h.

3-1-1 j'écoute une combinaison gagnante!

POURQUOI LE SERVICE DU 3-1-1?

La MRC de Vaudreuil-Soulanges, tout comme les autres organisations ayant déjà implanté un service d'appels d'urgence **9-1-1**, a identifié la problématique de **l'engorgement** du centre de réception des appels **9-1-1** dû à la gestion d'une très forte proportion d'appels **non-urgents**, plutôt de **type travaux publics**.

QUAND FAIRE LE 3-1-1?

Les appels téléphoniques faits au **3-1-1** sont des appels requérant des **interventions municipales** autres que celles des services de police, incendies et d'ambulance (9-1-1), comme par exemple bris d'aqueducs, entraves, travaux publics, etc.

Le service du **3-1-1 n'est pas un service d'information ni d'administration municipale**. C'est pourquoi les numéros de téléphone des différentes municipalités sont maintenus.

Lors d'un appel fait au **3-1-1**, un système automatisé de réponse vocale interactive bilingue (RVI/IVR) accueillera l'appelant et lui demandera de laquelle des 23 municipalités de la MRC l'intervention est requise. Pour chaque municipalité, l'appel sera traité dans les plus brefs délais selon les procédures conséquentes et appropriées à la demande.

Ça tombe pile!

Collecteurs de piles usagées sur le territoire de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est fière d'avoir mis en place le programme **ÇA TOMBE PILE!**

ÇA TOMBE PILE! ÇA TOMBE PILE!

C'est un nouveau projet de récupération des piles usagées. Ce sont des bornes oranges qui ont fait leur apparition dans le quotidien des Perrotdamois(es).

ÇA TOMBE PILE! ÇA TOMBE PILE!

C'est la volonté de la Ville de faciliter la vie à ses citoyens. C'est un pas de plus dans la protection de l'environnement.

Récupérer les piles: une pile de bonnes raisons!

OÙ SONT PLACÉES LES BORNES ORANGES?

- Dans les bâtiments municipaux (Hôtel de ville, Ateliers municipaux, Carrefour Notre-Dame, Bibliothèque).
- Dans les écoles suivantes : Notre-Dame-de-la-Garde, de la Samare et La Perdirolle.
- Dans les C.P.E. suivants : Les Petits Mousses et L'Île aux Trésors.

Sécurité : les piles usagées ne sont pas des déchets inoffensifs, bien au contraire. Elles contiennent des métaux lourds, toxiques pour votre santé. Elles font partie des résidus domestiques dangereux (RDD) et vous devez donc en disposer de façon sécuritaire.

Diminuer le volume de déchets : chaque année, des tonnes de piles sont envoyées directement au dépotoir. En les récupérant et en les recyclant, vous permettez de diminuer le volume de déchets des sites d'enfouissement. En récupérant les piles de façon sécuritaire, vous produisez moins de déchets à enfouir, moins de gaz à effet de serre, moins de pollution de l'air, de l'eau, etc....

Économiser les ressources naturelles de la Terre : en recyclant les composantes des piles telles que le nickel, le cadmium, le zinc, le manganèse, le fer et le mercure, vous faites en sorte que moins de ressources naturelles soient extraites, transformées...

Prévenir la pollution de la nature : si vous ne disposez pas correctement des piles, les métaux lourds qu'elles renferment aboutissent dans l'environnement où ils sont une importante source de pollution.

QUELLES PILES SONT ACCEPTÉES?

Tous les types de piles (rechargeables, alcalines, boutons, lithium) à l'exception des batteries de véhicules de tout genre.

QU'ARRIVE-T-IL AUX PILES RÉCUPÉRÉES?

Les piles usagées sont acheminées vers des compagnies spécialisées, qui récupèrent de manière sécuritaire et environnementale, les divers métaux.

BON À SAVOIR

En considérant toutes les phases du cycle de vie (extraction des matières premières, transformation, fabrication, commercialisation, utilisation et traitement en fin de vie utile), les piles rechargeables ont 30 % moins d'impact sur l'environnement que les piles jetables.

De plus, elles représentent une importante économie d'argent puisqu'elles peuvent être utilisées jusqu'à une centaine de fois.

Adoptez les piles rechargeables!



ÇA TOMBE PILE!



Service pour la récupération de peinture

La Ville met au service de sa population, un service gratuit de récupération de peinture. En effet, vous pouvez disposer de vos restants de peinture et autres produits acceptés aux Ateliers municipaux situés au 1900, boulevard Don-Quichotte, durant les heures normales de bureau.

PRODUITS ACCEPTÉS

- Peinture achetée dans les commerces de détail (contenant de 100 ml et plus).
- Peinture achetée dans les commerces de gros (contenant de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement).

Liste non exhaustive des produits suivants :

- Apprêt et peinture (latex, alkyde, émail ou autre);
- Peinture à métal ou antirouille;
- Peinture aluminium;
- Teinture, vernis, laque;
- Produit ou préparation pour le traitement du bois (préservatif) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrée d'auto);
- Peinture de signalisation (celle disponible dans des commerces de détail);
- Peinture en aérosol.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site Web de Peintures récupérées du Québec

www.peinture.qc.ca

PRODUITS NON ACCEPTÉS

- Peinture conçue pour usage artistique.
- Apprêt et peinture pour usage industriel :
 - Utilisés à l'intérieur d'un processus de fabrication ou dans des usines;
 - À séchage rapide et à 1 ou 2 composants, utilisés à l'intérieur d'un processus de fabrication dans des usines ou pour peindre des véhicules, en usine ou dans des ateliers de peinture (garages, carrossiers, concessionnaires de véhicules, etc...)
- Contenant de pesticides
- Peinture de signalisation (achetée dans des commerces de gros)
- Solvant et diluant
- Adhésif
- Goudron et scellant à base de goudron
- Stucco



Informations : 514 453-4128, option 1

Résidus domestiques dangereux

Comment s'en départir?

La prochaine collecte de RDD se tiendra en avril 2012 dans quatre municipalités à travers le territoire de la MRC, soit Ville de L'Île-Perrot, Saint-Polycarpe, Pincourt et Coteau-du-Lac. Toujours au printemps 2012, la MRC procédera à l'ouverture de deux écocentres situés à Rigaud et à Vaudreuil-Dorion, qui recueilleront les RDD des Vaudreuil-Soulangeois.

D'ici là, les citoyens peuvent se départir de leurs RDD auprès de la majorité des succursales des entreprises suivantes :

PEINTURE ET CONTENANTS VIDES DE PEINTURE

Ateliers municipaux, Rona, Réno-Dépôt, BMR et Home Depot. Pour le point de collecte le plus près de chez vous, visitez le site Web d'Éco-Peinture (www.peinture.qc.ca).

PNEUS

Canadian Tire et la plupart des détaillants de pneus.

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

Bureau en Gros, Future Shop, Best Buy.

PILES RECHARGEABLES ET NON RECHARGEABLES

Ateliers municipaux, Hôtel de ville, Carrefour Notre-Dame, Bibliothèque.

HUILES USAGÉES, CONTENANTS ET FILTRES

Monsieur Muffler, Octo, certains concessionnaires et Canadian Tire. Pour le point de collecte le plus près de chez vous, visitez le site de la Société de gestion des huiles usagées (www.soghu.com).

AMPOULES FLUOCOMPACTES ET TUBES FLUORESCENTS

Rona, Réno-Dépôt, IKEA et Home Depot. Voir aussi les points de collectes de RecycFluo (www.recycfluo.ca).

MÉDICAMENTS PÉRIMÉS

À la plupart des pharmacies.

Il est recommandé d'appeler avant de se rendre chez le détaillant afin de confirmer les RDD acceptés. Pour tout autre RDD ou renseignement, veuillez consulter le site www.recycquebec.gouv.qc.ca

Que sont les résidus domestiques dangereux ?

L'expression RDD ou résidus domestiques dangereux, désigne les résidus de nombreux produits dangereux à usage domestique courant. Ces résidus ne doivent pas être jetés aux ordures ni dans les égouts puisqu'ils comportent des substances pouvant être nocives pour l'environnement et la santé humaine. Si les huiles usagées et les filtres, les peintures, les batteries d'automobile et les solvants constituent la majeure partie de ce groupe de résidus, une foule d'autres produits, y compris les pesticides de jardin, les produits de nettoyage acides ou caustiques, les médicaments, les piles sèches ou les colles, sont susceptibles, par une utilisation, un mélange, un entreposage ou une élimination inadéquate, de causer des dommages à la santé et à l'environnement.

Ventes de garage

Depuis le printemps 2010, un règlement municipal décrète que les ventes de garage ont lieu à des dates fixes.

Un permis n'est plus obligatoire, c'est gratuit, il suffit de vous inscrire via le site Web de la Ville sous la rubrique NDIP en ligne ou en appelant au 514 453-4128, option 1, poste 3221.

La Ville s'occupera de la publicité sur son site Web et sur le babillard du kiosque touristique situé au Carrefour Notre-Dame.

Dates en 2011:

Fin de semaine de la Journée nationale des Patriotes les 21, 22 et 23 mai

Fin de semaine précédant la Fête nationale les 18 et 19 juin

Fin de semaine de la Fête du travail les 3, 4 et 5 septembre

EN DEHORS DE CES DATES, LES VENTES DE GARAGE SONT INTERDITES.

Les abris temporaires pour auto, petit rappel

Un abri temporaire pour automobile est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Un seul abri est autorisé et sa superficie ne peut dépasser 38 mètres carrés et sa hauteur ne peut dépasser 2,5 mètres. Il doit être installé sur un espace de stationnement autorisé, à une distance de 1 mètre minimum des limites de terrain et à au moins 3 mètres de la bordure de rue ou de la chaussée.

Un permis pour abattre un arbre... une obligation!

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'obtenir un permis pour procéder à l'abattage d'un arbre dont le diamètre est d'au moins 10 centimètres (4 pouces) mesuré à une hauteur de 1,3 mètre (4 pieds) du sol.

Les seules conditions sur lesquelles la Ville pourra vous octroyer le permis sont les suivantes :

1. L'arbre doit être mort ou atteint d'une maladie incurable;
2. L'arbre doit être dangereux pour la santé ou la sécurité des citoyens;
3. L'arbre doit constituer une nuisance ou doit causer des dommages à la propriété publique ou privée;
4. L'arbre empêche la réalisation d'un projet de construction, dans ce cas l'abattage doit respecter les conditions suivantes :
 - a) la construction doit avoir fait l'objet de l'émission d'un permis de construction ou d'une certification d'autorisation de la Ville;
 - b) l'abattage est autorisé à l'intérieur du périmètre de la construction projetée et à l'intérieur d'une bande n'excédant pas 3 mètres autour de ce périmètre;
 - c) une proportion du couvert boisé équivalant à un minimum de 30% de la superficie du terrain doit être conservée à l'état naturel.
5. L'arbre empêche l'aménagement d'une entrée charretière, d'une allée d'accès, d'un espace de stationnement ou d'une aire d'entreposage extérieure autorisée;
6. L'arbre empêche la réalisation de travaux à des fins publiques;
7. L'arbre empêche la construction d'une clôture le long d'une ligne mitoyenne.

Aucun permis ne sera accordé pour l'abattage d'un arbre qui empêche ou bloque l'ensoleillement, pour des arbres en trop grande quantité ou pour des essences que vous jugez indésirables. Abattre un arbre sans permis vous expose à une amende minimale de 500 \$ plus 100 \$ par arbre abattu. Donc, avant d'abattre un arbre, veuillez communiquer avec le département de l'urbanisme au **514 453-4128, option 1.**

Protégeons notre environnement, protégeons nos arbres!

Vous faites des travaux sur votre propriété, un permis est peut-être requis!

Avant de débiter des travaux sur votre propriété, renseignez-vous au département d'urbanisme si un permis de construction ou un certification d'autorisation est requis. À titre indicatif et de manière non limitative, les travaux suivants requièrent un permis ou un certificat!

- Toutes les nouvelles constructions (résidence, garage, remise, piscine, etc.);
- Tous les travaux d'agrandissement d'un bâtiment principal ou accessoire;
- Le déplacement ou la démolition d'un bâtiment principal ou accessoire;
- Tous les travaux de rénovation extérieure ou intérieure touchant la structure d'un bâtiment, incluant l'ajout de portes, de fenêtres, de murs, finition de sous-sol, etc.;
- L'ajout d'un logement bi-générationnel;
- Tous les travaux de déblai et de remblai d'un terrain;
- Tous les ouvrages et tous les travaux dans la rive, le littoral ou la plaine inondable d'un cours d'eau;
- L'installation, la modification ou la rénovation d'une enseigne;
- Tout changement d'usage ou toute nouvelle utilisation d'un local ou d'un bâtiment commercial, industriel ou autre;
- L'abattage d'un ou de plusieurs arbres;
- Etc...

DÉCLARATION DES TRAVAUX

Veuillez noter que la Ville a implanté un nouvel outil de travail afin d'assurer un suivi sur la conformité des constructions et équipements accessoires considérés comme des ouvrages à faible incidence. Cette déclaration est GRATUITE et doit obligatoirement être remplie par toute personne désirant installer sur sa propriété une clôture, un muret, une haie, un mur de soutènement, un spa, une galerie, un balcon, une marquise, un patio, une gloriette, une pergola, une serre domestique ou un espace de stationnement.

Vous avez des doutes sur la nécessité d'obtenir un permis. N'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de vous renseigner!

Informations : 514 453-4128, option 1

Demandes de permis

Soyez prévoyant – planifiez vos projets! La saison estivale tire à sa fin, annonçant du même coup une dernière période d'achalandage pour l'émission de permis de toute sorte (agrandissement, cabanon, etc...). Que ce soit les entrepreneurs, les architectes, les ingénieurs, les dessinateurs, les arpenteurs-géomètres ainsi que le département des permis et de l'urbanisme, tous seront surchargés. Soyez prévoyant et faites votre demande de permis à l'avance et ainsi vous pourrez éviter des délais qui pourraient compromettre votre projet. Si votre projet doit d'abord faire l'objet d'une demande de dérogation mineure, prévoyez un minimum de 1½ à 2 mois avant l'acceptation de la dérogation. Ensuite, nous procéderons à l'étude de votre demande de permis.

Vu le nombre croissant de demandes de toutes sortes et l'important achalandage au département de l'urbanisme de la Ville, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS pour toute demande de permis en composant le **514 453-4128, option 1**.

PERMIS

Nouvelle maison, rénovations, agrandissement, etc...
Coupe d'arbre
Piscine, cabanon, etc...

Arrosage

DÉLAI

Jusqu'à 30 jours suivant la date de dépôt d'une demande complète

Vous présenter aux heures d'ouverture des bureaux

DEMANDES D'INFORMATIONS TÉLÉPHONIQUES

Peut prendre jusqu'à 5 jours ouvrables ou prendre rendez-vous

DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE, C'EST QUOI?

Depuis mars 2008, vous pouvez accéder au service de demande de permis en ligne sur le site Web de la Ville. Du confort de votre maison, vous pouvez soumettre votre demande de permis et vérifier la réglementation sur la majorité de vos projets. Vous pouvez aussi consulter nos règlements à la rubrique « territoire / permis ».

Afin d'éviter des délais, visitez notre site www.ndip.org, rendez-vous dans la section « NDIP en ligne » et « Permis en ligne », en deux clics, votre demande sera faite. Vous recevrez une confirmation de réception et nous vous rappellerons pour que vous veniez chercher votre permis. Si vous n'avez pas accès à Internet, il nous fera plaisir de vous aider par téléphone au **514 453-4128, option 1**. Nous vous rappelons qu'un rendez-vous est nécessaire pour rencontrer nos inspecteurs.

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRESSE Marie-Claude B-Nichols 514 453-4128

Conseiller(e)s:

District No 1	Danie Deschênes	514 425-2398
District No 2	Sylvain Lemire	514 453-3625
District No 3	Daniel Lauzon	514 453-5907
District No 4	Bernard Groulx	514 453-8680
District No 5	Normand Pigeon	514 453-9766
District No 6	Jean Fournel	514 453-1396

SERVICES COMMUNAUTAIRES

514 453-4128 option 3

1300, Boul. Don-Quichotte, téléc. : 514 453-6647

Josiane Asselin	Directrice intérimaire Responsable des plateaux et programmes
Madeleine Lavoie-Robert	Coordonnatrice
Sophie Bertrand	Secrétaire

PARCS ET INFRASTRUCTURES

Jacques Lespérance	Coordonnateur aux installations récréatives
Marc Martin	Préposé à l'entretien des immeubles
Carole Ayliffe	Préposée à l'ouverture des locaux

BIBLIOTHÈQUE

514 453-0013

Guylaine Lauzon	Responsable
Carole C. Chamberland	Préposée à la bibliothèque
Danielle Pepin	Préposée à la bibliothèque

PROGRAMMES

Alexandra Hontoy	Responsable camp de jour
Marie-Josée Blain	Préposée au programme préscolaire
Marie-France Désormiers	Préposée aux activités

SERVICES ADMINISTRATIFS

514 453-4128

21, rue de l'Église, téléc. : 514 453-8961

Micheline Légaré-Morency	Directrice générale
Alexandre Legault	Responsable en communication
Stéphanie Martin	Trésorière
Katherine-Erika Vincent	Greffière
Vivianne Caouette	Secrétaire de direction
Pauline Limoges	Responsable des ressources humaines
Carole Paquet	Préposée aux comptes à payer
Ghyslaine Deschênes	Préposée à la comptabilité
Lise Morin	Préposée à la taxation et à l'évaluation
Luc Lanthier	Brigadier
Carole Poirier-Duperron	Préposée à l'entretien des immeubles

GESTION DU TERRITOIRE

514 453-4128 option 1

1900, boul. Don-Quichotte, téléc. : 514 453-3477

Line St-Onge	Directrice
Luc Tessier	Surintendant des travaux publics
Charles Thériault	Contremaître
Anne-Marie Daoust	Coordonnatrice

URBANISME

Mélissa Arbour-Lasalle	Responsable en urbanisme
Marie-Andrée Laplante	Inspectrice en urbanisme
Steve Robert-Dubord	Technicien en urbanisme

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

Claude D'Anjou	Journalier
Alain Leduc	Opérateur de véhicules lourds
Christian Langlois	Opérateur d'usine d'épuration
Daniel Ranger	Opérateur de véhicules lourds
Daniel Pelletier	Journalier et préposé aux patinoires
Daniel Vaudrin	Journalier et préposé aux patinoires

SÛRETÉ DU QUÉBEC VAUDREUIL-EST 514 310-4141

Les lecteurs de l'Info Notre-Dame sont invités à transmettre leurs commentaires et leur opinion en écrivant à :

Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
21, rue de l'Église
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Qc
J7V 8P4

Courriel : info@ndip.org

Site Web : www.ndip.org

COMPOSITION DE L'INFO

L'Info Notre-Dame est une publication (trois fois par année) visant à informer les citoyens des décisions et dossiers de nature publique. La supervision du contenu est inhérente au conseil municipal alors que les textes proviennent de la mairesse, des conseillers ainsi que des cadres municipaux.

La supervision et la sélection des informations sont effectuées par Mme Marie-Claude B-Nichols, mairesse. Mme Josiane Asselin, directrice intérimaire des Services communautaires, agit à titre de coordonnatrice de publication.

L'infographie est assurée par Presto communication et l'impression par l'Imprimerie A/S Graphique Inc. Photos originales d'Amélie Cousineau.

Imprimé sur du papier contenant 100% de fibres recyclées postconsommation.